

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

<b>n°</b>	2021-P245
<b>Au</b>	Conseil d'administration
<b>Date</b>	2021-06-23

<b>Pour</b>	DÉCISION
<b>Sujet/titre</b>	
Réfection et modernisation du complexe fiscal d'Ottawa (administration centrale de l'Agence du revenu du Canada) — Design indicatif du 875, chemin Heron	
<b>But de la proposition</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir l'approbation du design indicatif pour la réfection et la modernisation du complexe fiscal d'Ottawa et du centre de données situé au 875, chemin Heron, Buttes de la Confédération à Ottawa.</li> </ul>	
<b>Recommandation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>QUE l'approbation fédérale d'utilisation du sol et de design (AFUSD) pour le design indicatif pour la réhabilitation et la modernisation du complexe fiscal et du centre de données d'Ottawa soit accordée, conformément à l'article 12 de la <i>Loi sur la capitale nationale</i>, sous réserve de la condition suivante :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Que les phases ultérieures du projet soient soumises à la Commission de la capitale nationale (CCN) pour examen et approbation en tant que projet de niveau 3.</li> </ul> </li> <li>QUE la préparation et la signature du document d'AFUSD pour le design indicatif de la réfection et la modernisation du complexe fiscal et du centre de données d'Ottawa soient déléguées à la vice-présidente de la Direction de l'aménagement de la capitale.</li> </ul>	

**Soumis par :**

Kalen Anderson, vice-présidente, Direction de l'aménagement de la capitale

Nom

Signature

## 1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

## 2. Description du projet

Le complexe fiscal et du centre de données d'Ottawa situé au 875, chemin Heron appartient à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), qui en assure aussi la gestion, et est occupé par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Il a besoin d'une réfection majeure, son état s'étant détérioré au cours de la dernière décennie. SPAC souhaite procéder à la réfection et à la modernisation de l'emplacement et des installations afin de répondre aux besoins fonctionnels et opérationnels du locataire, tout en respectant une vision d'aménagement de l'emplacement.

Le projet sera réalisé dans le cadre d'un accord de partenariat public-privé (PPP) de conception-construction-financement-entretien (CCFE) pour l'emplacement et l'installation. SPAC a retenu les services de la firme GRC en partenariat avec la firme DIALOG pour préparer le design indicatif qui fera partie du dossier de passation de marché en vue de la réalisation du projet.

### Objectifs du projet

La réfection et la modernisation sont guidées par les objectifs suivants :

- Démontrer l'amélioration de la performance en matière de durabilité;
- Réduire la dépendance au carbone (et viser un bilan « zéro carbone »);
- Promouvoir l'habitabilité sociale et améliorer l'environnement de travail;
- Se prémunir contre les impacts localisés du changement climatique;
- Soutenir la croissance prévue de la collectivité.

SPAC souhaite se servir du 875, chemin Heron comme un modèle pour atteindre des critères d'écologisation plus élevés, qui favorise l'habitabilité sociale, la qualité de l'environnement de travail et des gains d'efficacité à court et à long terme fondés sur la science du bâtiment, ainsi que des rendements financiers judicieux sur le cycle de vie.

Le complexe aura un bilan « zéro carbone » et sera candidat aux certifications LEED Platine Version 4 et WELL Gold Version 2.

### Contexte de l'emplacement

- Le 875, chemin Heron est situé dans le campus de Buttes de la Confédération, à Ottawa.
- Le complexe occupe un vaste et prestigieux emplacement dans un paysage ouvert ressemblant à un parc.
- Le 875, chemin Heron est l'un des 15 édifices appartenant au gouvernement fédéral dans le campus de Buttes de la Confédération, qui est un centre d'emploi primaire isolé du milieu urbain par des ouvrages routiers, la rivière Rideau et le corridor écologique du ruisseau Sawmill.

- Le campus actuel suit un modèle d'aménagement typiquement suburbain, caractérisé par des immeubles à bureaux isolés au milieu de grandes pelouses et des emplacements d'édifice séparés les uns des autres par des routes et des autoroutes.
- Le 875, chemin Heron profite de l'avantage stratégique d'un accès à plusieurs choix de transport en commun de grande qualité, dont la station Mooney's Bay du train léger sur rail au sud et la station Heron et de la voie du réseau Transitway (réseau transport en commun rapide par autobus) au sud-est. Il est aussi situé le long de la future ligne Heron-Baseline du réseau Transitway, qui apportera une autre ligne de transport en commun en site propre aux portes du 875, chemin Heron.

### **Architecture de l'édifice actuel**

- Le complexe, conçu par les firmes Page & Steele et Moody, Moore & Partners, a été construit en 1970 pour loger le ministère du Revenu national, maintenant appelé ARC.
- Le complexe du 875, chemin Heron se compose principalement de quatre éléments : la tour de onze étages du centre de données fiscales, le lien d'entrée, le long édifice à cinq étages de l'administration centrale et le pavillon à deux étages de la cafétéria. L'installation de chargement, construite sur le terrain en pente, est un élément de moindre importance. Chacun des éléments concourt à la qualité architecturale globale du complexe.
- Le 875, chemin Heron présente une diversité de styles, y compris une expression achevée du style international et des influences du brutalisme. Il comprend un volume rectangulaire, une grille modulaire, des panneaux de béton préfabriqués, des panneaux d'allège en porcelaine émaillée, des pare-soleil en béton et des toitures-terrasses.

### **Importance patrimoniale**

- Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) a désigné le 875, chemin Heron comme édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de ses solides associations historiques avec le campus de Buttes de la Confédération, qui témoigne à la fois de l'expansion des services publics et de la mise en œuvre des principes du plan Gréber; de son importance architecturale et de ses valeurs environnementales. Les espaces et les éléments de l'emplacement jugés comme ayant une grande valeur patrimoniale selon les lignes directrices de conservation du patrimoine (Heritage Conservation Guidelines) des Services de conservation du patrimoine sont la vue panoramique de la silhouette d'Ottawa, l'allée d'accès pour les véhicules et le débarcadère circulaire ainsi que la végétation ressemblant à celle d'un parc.
- Le 875, chemin Heron est un très bon exemple de l'expansion des services publics dans la période d'après-guerre, alors que furent construits à Ottawa nombre d'édifices pour loger les administrations centrales des ministères fédéraux.

## Portée du projet

- Le projet comprend la réfection complète de l'immeuble de base, des mises à niveau structurales et parasismiques, des mises à niveau de la sécurité et selon les codes, le remplacement des installations techniques (mécanique, électricité et plomberie), des démolitions sélectives, de l'aménagement intérieur et des travaux sur le terrain.
- La portée des travaux comprend aussi des améliorations écologiques, comme les suivantes :
  - Un design biophile et des murs végétaux pour apporter de l'humidité
  - Des appareils à faible débit combinés à la collecte des eaux de pluie et au traitement des eaux grises
  - Un échangeur d'air géothermique
  - De l'art cinétique pour rendre compte de la performance environnementale de l'édifice, reposant sur la consommation énergétique des occupants ainsi que leur santé et leur bien-être
  - Une stratégie de gestion des eaux pluviales visant à recharger la nappe phréatique, à réduire la pression sur les réseaux municipaux et à réduire les charges financières et environnementales
  - Une surface de stationnement réduite et dotée d'un revêtement perméable et réfléchissant la lumière du soleil
  - Une aire de stationnement ombragé par des arbres afin de réduire davantage l'effet d'îlot de chaleur
  - Des nouveaux liens ou des liens améliorés vers des pistes cyclables
  - Reboisement pour réduire l'entretien et soutenir la biodiversité
  - Un aménagement paysager réalisé avec des plantes indigènes et résistantes à la sécheresse
  - De nouveaux jardins pour les occupants de l'édifice ou d'autres personnes pour soutenir la production locale d'aliments
  - Des aires d'activités extérieures passives et actives pour favoriser l'activité et la santé
  - Des panneaux photovoltaïques

Voir l'annexe B pour plus de détails sur la portée du projet.

### 3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

- Les terrains visés appartiennent à SPAC et ne font pas partie de la Masse des terrains d'intérêt national (MTIN).
- Les terrains visés font partie des Terrains urbains de la capitale et sont désignés comme pôle principal d'emplois fédéraux.
- Les espaces de stationnement sur la moitié est de l'emplacement constituent la principale possibilité d'aménagement futur sur l'emplacement, que ce soit à court, à moyen ou à long terme. Cette approche s'accorde avec l'orientation stratégique du *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067* de la CCN visant l'utilisation de terrains excédentaires pour permettre l'adoption d'un modèle d'aménagement dense

et polyvalent pouvant favoriser les modes de transport écologiquement soutenable et l'utilisation partagée des espaces publics.

### Commentaires du CCUDI

- Le 21 mai 2021, le design indicatif a été présenté au Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) pour examen et commentaires. Le comité a soutenu positivement l'orientation du design indicatif et a fait des suggestions, notamment les suivantes. L'extrait du procès-verbal de la réunion figure à l'annexe C.
  - Certaines préoccupations concernant la conservation de l'aménagement paysager actuel (paysage de type campus) et le fait qu'il faudrait envisager d'autres options d'aménagement paysager comme le parc Downsview (c.-à-d. re-naturalisation).
  - Examiner la possibilité d'une intensification supplémentaire et faire pression pour une communauté complète, revitalisée et à usage mixte.
  - Préoccupation concernant le stationnement actuel, envisager de réduire le nombre de places et de s'occuper de l'eau de pluie et du drainage dans ce secteur ainsi que de l'effet d'îlot de chaleur.
  - Les voies piétonnes menant au site posent des problèmes et devraient être soigneusement étudiées en tenant compte de l'accessibilité universelle, de l'accès aux transports en commun, de l'entretien hivernal et de la sécurité.
  - Examiner les futures interconnexions entre le site de Buttes de la Confédération et les zones voisines, comme le nouvel hôpital Civic et l'Université Carleton.

Tous ces commentaires sont valables et seront mis en œuvre par le personnel de la CCN au fur et à mesure de l'avancement du projet.

### Méthode d'approvisionnement

- Comme indiqué ci-dessus, la proposition sera mise en œuvre par le biais d'un modèle de partenariat public-privé (PPP) et d'une intégration des contrats (CCFE). Le design indicatif – sous réserve de cette approbation – fera partie des documents d'approvisionnement émis par SPAC.
- Le design schématique et le design détaillé seront examinés et approuvés par la CCN en temps opportun.

### Projets liés

#### Plan directeur de Buttes de la Confédération

- La réfection du 875, chemin Heron devance l'évolution du contexte environnant dans le cadre du plan directeur de Buttes de la Confédération à venir et préservera les possibilités d'aménagement futures de l'emplacement.
- La proposition est censée faire partie d'un processus intégré d'engagement du public dans le cadre du plan directeur de Buttes de la Confédération.

- Le requérant a formulé les principales orientations d'aménagement et de design qui feront partie du plan directeur de Buttes de la Confédération en ce qui concerne les routes; les liens piétonniers; le transport multimodal; le stationnement; le patrimoine; l'intégration urbaine; les équipements publics; le développement durable; les services publics et l'infrastructure; et l'engagement.
- Le plan secondaire de Buttes de la Confédération de la Ville d'Ottawa désigne le 875, chemin Heron comme l'une des cinq parcelles pour le réaménagement desquelles le Conseil municipal exige la soumission d'un plan directeur. Le Plan secondaire établit une vision d'avenir de Buttes de la Confédération en tant que « centre d'emploi primaire distinct, dense et polyvalent », dans lequel les complexes de bureaux gouvernementaux actuels, favorables à la voiture, deviennent des collectivités urbaines denses et axées sur le transport en commun.

### PASE

- Le Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE) modernisera le réseau énergétique collectif (REC) exploité par SPAC, qui chauffe et climatise plus de 80 édifices fédéraux à Ottawa.
- Le 875, chemin Heron sera relié à la nouvelle installation centrale de chauffage et de refroidissement du REC dans le cadre de l'étape 2 du projet du PASE (à une date indéterminée). Cela fera en sorte que le complexe pourra atteindre un bilan « zéro carbone », conformément aux objectifs du projet.

### Autres projets

- La proposition est avancée parallèlement à d'autres projets sur des terrains voisins et l'ensemble du campus, dont le 719 du chemin Heron (édifice Sir-Leonard-Tilley), l'étude des options d'aménagement du 1500 de l'avenue Bronson et la mise à niveau du Centre RA.

## **4. Liens stratégiques**

- Mandat de la CCN : « établir des orientations quant à la planification à long terme des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale » et « guider et contrôler l'utilisation et l'aménagement des terrains de la région de la capitale nationale. »
- Plan d'entreprise de la CCN – 2021-2022 à 2025-2026 :
  - Priorité d'entreprise no 4 : « Élaborer et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale. »
- CCN – Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 :
  - "... promouvoir des projets inspirants et de qualité, c'est-à-dire des projets adaptés au contexte, répondant aux besoins des usagers, plaisants sur le plan esthétique, adéquats pour les fins auxquelles ils sont destinés, offrant l'accès universel, cohérents, souples, durables et écoénergétiques. »
  - « Le gouvernement fédéral s'efforcera de présenter une image publique agréable en fournissant dans la capitale des services axés sur les clients. Pour répondre aux besoins changeants de l'agglomération urbaine, SPAC et la CCN

continueront d'encourager le choix d'emplacements se trouvant près des stations de transport collectif et favorisant la mobilité active. Ils élaboreront des stratégies visant à promouvoir la durabilité écologique en fournissant à l'administration fédérale des locaux à bureaux ne nécessitant pas de navette et à créer des lieux de travail adaptés et accessibles à tous. »

- « Les futures générations de projets d'intensification des complexes d'emplois fédéraux intégreront davantage la mixité d'usages. »
- CCN – Plan des terrains urbains de la capitale (2015) :
  - « Appuyer les projets qui améliorent l'intégration des secteurs majeurs d'emploi fédéraux à leur contexte urbain tout en maintenant leur capacité de répondre aux besoins du gouvernement fédéral. »
  - « Permettre la rénovation, la réutilisation ou le remplacement de vieux édifices ayant atteint la fin de leur cycle de vie. »
  - « Permettre l'introduction de d'autres usages non fédéraux aux secteurs majeurs d'emploi fédéral et promouvoir une forme urbaine compacte à usage mixte, axée sur les piétons. »
  - « Encourager l'excellence en matière de design et les améliorations de la qualité du domaine public de la capitale. »
- Stratégie fédérale de développement durable de 2016 à 2019 et de 2019 à 2022
- Stratégie pour un gouvernement vert : directive concernant les biens immobiliers (2019) du Secrétariat du Conseil du Trésor
- Stratégie ministérielle de développement durable et d'environnement (2018) de SPAC
- Plan de portefeuille national neutre en carbone (2017) de SPAC
- Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2010)

## 5. Consultations et communications

- SPAC collabore étroitement avec le locataire, l'ARC, sur tous les aspects du projet.
- SPAC collabore étroitement avec nombre de parties prenantes, dont la Ville d'Ottawa et la CCN, en organisant des séances de travail pour guider le design indicatif.
- Un processus intégré d'engagement du public et des Autochtones sera mené dans le cadre de la préparation du Plan directeur de Buttes de la Confédération.

## 6. Prochaines étapes

- Attribution du contrat de PPP – Été 2023
- Présentation du Plan directeur de Buttes de la Confédération au CCUDI – 2022-2023 (à confirmer)
- Présentation de l'avant-projet détaillé pour le 875, chemin Heron au CCUDI – Été/automne 2024
- Approbation de l'avant-projet détaillé pour le 875, chemin Heron par le conseil d'administration de la CCN – Hiver 2024-2025

- Construction – 2025-2030 (à confirmer)
- Quasi-achèvement – 2030 (à confirmer)

## 7. Liste des annexes

Annexe A – Carte de localisation

Annexe B – Rapports sur le projet

Annexe C – Ébauche de l'extrait du procès-verbal de la rencontre du CCUDI du  
21 mai 2021

## 8. Auteurs de la proposition

Kalen Anderson, vice-présidente, Direction de l'aménagement de la capitale (AC)

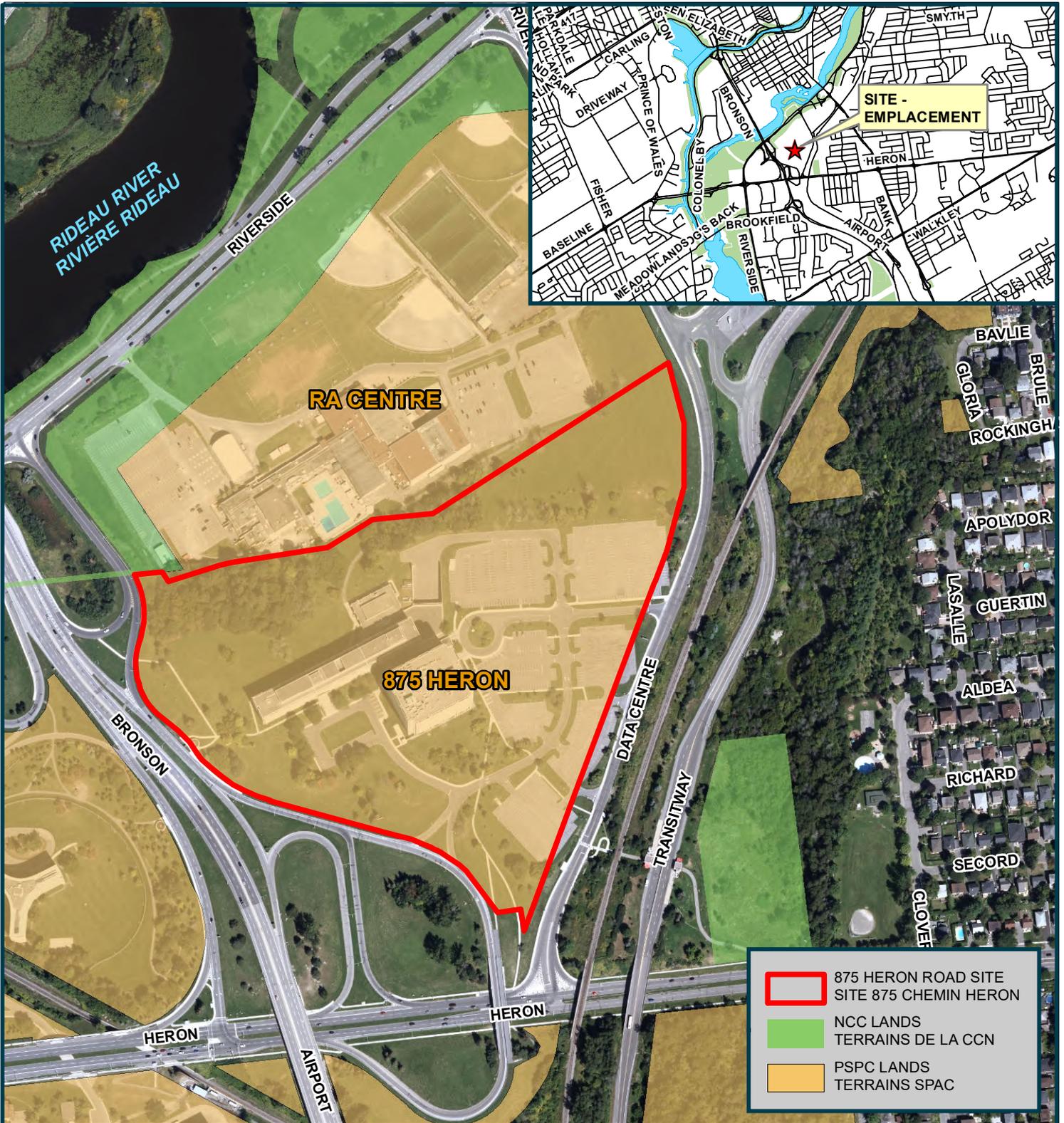
Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et de l'archéologie, AC

Martin Barakengera, chef, Approbations fédérales d'utilisation du sol et de transaction, AC

Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales de design, AC

Kate-Issima Francin, planificatrice principale d'utilisation du sol et de transaction, AC

Jordan Suffel, planificatrice principale d'utilisation du sol et de transaction, AC



	875 HERON ROAD SITE SITE 875 CHEMIN HERON
	NCC LANDS TERRAINS DE LA CCN
	PSPC LANDS TERRAINS SPAC



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE  
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada

Subject - Objet

875 Heron Road, Ottawa, ON  
875 Chemin Heron, Ottawa (Ontario)

Submitted by - Soumis par

K. ANDERSON, Vice-President / Vice-présidente

Branch - Direction

CP / AC

Date

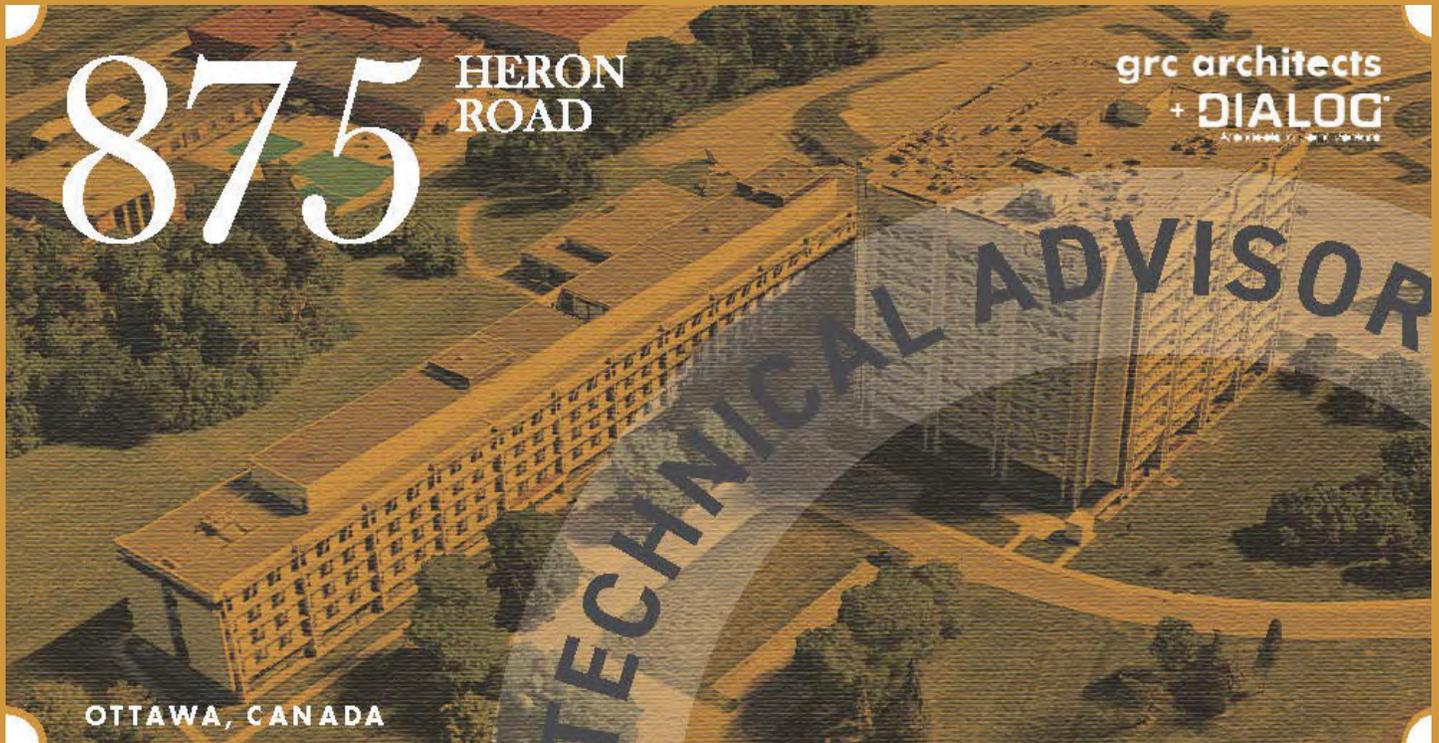
2021-04-28

Scale - Échelle

1:5,000

Parcel - Parcelle





# Projet de réhabilitation du 875, chemin Heron Compte rendu de projet

Publiée : Avril 08, 2021

Préparé pour : **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

Préparé par : **GRC Architects + DIALOG** / Architectes en coentreprise

Numéro du projet : **R.053081**

# Table des matières

RÉSUMÉ .....	V
<b>PARTIE 1 : CONTEXTE .....</b>	<b>1</b>
<b>1.0 // INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
1.1 OBJECTIFS DU RAPPORT.....	2
1.2 STRUCTURE DU RAPPORT.....	2
<b>2.0 // APERÇU DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
2.1 OBJECTIFS DU PROJET .....	3
2.2 CALENDRIER ET PROCESSUS DU PROJET.....	4
2.3 APERÇU DU SITE.....	5
2.4 CONTEXTE DE L'APPROVISIONNEMENT.....	7
<b>3.0 // RÉFÉRENCES ET MOBILISATION.....</b>	<b>8</b>
3.1 DOCUMENTS D'INFORMATION CITÉS EN RÉFÉRENCE.....	8
3.2 PRINCIPALES RÉUNIONS ET PRINCIPAUX ATELIERS.....	9
<b>PARTIE 2 : INTRANTS.....</b>	<b>11</b>
<b>4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE ...</b>	<b>12</b>
4.1 RAPPORT SUR L'APPROCHE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE .....	13
4.2 RAPPORT D'ORIENTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE ET LA CIRCULATION.....	14
4.3 RAPPORT D'INTÉGRATION DU PLAN DIRECTEUR DES BUTTES DE LA CONFÉDÉRATION .....	15
4.4 PLAN DES COMMODITÉS POUR LES EMPLOYÉS .....	16
4.5 PLAN SUR LA CIRCULATION, LE TRANSPORT EN COMMUN ET LA MOBILITÉ ACTIVE ET PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE EN TRANSPORT.....	17

## ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Le présent document renferme des renseignements confidentiels et privilégiés. Il a été préparé exclusivement à l'usage de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Il est interdit de reproduire ou de redistribuer ce document, en tout ou en partie, à toute autre partie ou à toute autre fin sans l'autorisation écrite de la coentreprise GRC-DIALOG.

4.6 RAPPORT D'INVENTAIRE DES ARBRES ET DES ESPÈCES ENVAHISSANTES. ....	18
4.7 RAPPORT SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL .....	19
4.8 RAPPORT D'ANALYSE DE LA CAPACITÉ DE DESSERTE/DÉS SERVICES PUBLICS DU SITE. ....	20
4.9 JEUX DE DESSINS DE LA DESSERTE, DU NIVELLEMENT ET DU DRAINAGE DU SITE. ....	21
4.10 RAPPORT DU PLAN CONCEPTUEL DU SITE .....	22
4.11 RAPPORT DU PLAN CONCEPTUEL DU PAYSAGE ET JEU DE DESSINS .....	23
4.12 RAPPORT DE L'AVANT-PROJET DE CONCEPTION POUR LA DURABILITÉ. ....	24
<b>PARTIE 3: LE PLAN. ....</b>	<b>25</b>
<b>5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE .....</b>	<b>26</b>
5.1 ÉVOLUTION DU PLAN DE L'AVANT-PROJET DE CONCEPTION	28
5.2 APPROCHE DE CONCEPTION .....	30
5.3 RÉPONSE AUX PRINCIPES .....	30
5.4 LIMITES DU PROJET .....	34
5.5 GRANDES LIGNES DU PLAN .....	36
5.6 PATRIMOINE ET CONCEPTION DES BÂTIMENTS .....	40
5.7 INTERVENTIONS PRÉVUES .....	42
<b>6.0 // CONCLUSION. ....</b>	<b>44</b>
6.1 RÉSUMÉ .....	44
6.2 COORDINATION AVEC LES VOLETS DE CONCEPTION PARALLÈLES .....	44
6.3 HARMONISATION AVEC LES PROJETS PARALLÈLES .....	44

## RÉSUMÉ

Le présent rapport a été préparé par la coentreprise GRC et DIALOG pour le compte de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux fins d'un examen par la Commission de la capitale nationale (CCN). Il a été préparé à l'appui du processus d'approvisionnement pour la réhabilitation et la modernisation de l'administration centrale et du centre de données du complexe fiscal d'Ottawa, situé au 875, chemin Heron, Ottawa (Ontario). L'objectif est de renouveler le site et les installations et de prolonger de 25 ans sa durée de vie et son occupation par le gouvernement du Canada.

**L'objectif du rapport est de réunir les diverses études et dessins de conception qui ont mené à l'élaboration du plan d'avant-projet de conception final du site et de le présenter ici ainsi que de présenter des éléments d'avant-projet de conception de l'édifice ayant trait à la conservation du patrimoine.** Le rapport n'a pas pour but de répéter toutes les constatations de chaque étude et de réitérer la liste exhaustive des recommandations, mais plutôt de fournir un point de référence et une source d'orientation « uniques » pour obtenir tous les renseignements relatifs à l'avant-projet de conception du plan du site. Le plan schématique du site démontre une conception qui appuie la vision de planification de devenir *un complexe communautaire de démonstration qui met en valeur l'engagement envers le développement durable et l'amélioration du bien-être des divers occupants et utilisateurs du site en allant au-delà des approches conventionnelles.*

Le document comporte trois parties :

**PARTIE 1 – CONTEXTE :** Donne un aperçu des objectifs et du processus du projet et comprend une banque de ressources composée de documents d'information cités par différents experts-conseils ainsi qu'une liste de missions de mobilisation des intervenants et des employés qui ont tous contribué à l'élaboration du concept de l'avant-projet de conception du 875, chemin Heron.

**PARTIE 2 – COMMENTAIRES :** Fournit un résumé des objectifs et des points saillants de chaque rapport préparé en vue d'éclairer l'avant-projet de conception du plan du site.

**PARTIE 3 – LE PLAN :** Présente l'avant-projet de conception final du site et fournit un aperçu de l'approche de conception, une réponse aux principes directeurs, une description du plan et de ses diverses composantes et des limites du projet qui définissent la portée des travaux en vue de l'élaboration du devis descriptif propre au projet (DDPP).

Le rapport est en harmonie avec une série d'autres rapports d'avant projet de conception préparés en même temps pour le même site, y compris la conception architecturale, l'aménagement intérieur, la technologie et la sécurité ainsi que la durabilité, dans le cadre de la phase 1 – Activités préalables à l'approvisionnement. Les objectifs de tous ces rapports s'harmonisent avec les objectifs généraux du projet de réhabilitation et de modernisation du site. Ensemble, ils orienteront la prochaine étape du processus, soit l'élaboration du DDPP.

# **PARTIE 1 : CONTEXTE**

# 1.0 // INTRODUCTION

## 1.1 OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport a été préparé par la coentreprise GRC et DIALOG pour le compte de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à l'appui du processus d'approvisionnement pour la réhabilitation et la modernisation de l'administration centrale et du centre de données du complexe fiscal d'Ottawa, situé au 875, chemin Heron, à Ottawa (Ontario).

**L'objectif du rapport est de réunir les diverses études et dessins de conception qui ont mené à l'élaboration du plan d'avant-projet de conception final du site et de présenter ce plan dans le présent document.**

Le rapport ne vise pas à répéter toutes les constatations de chaque étude ni à réitérer la liste exhaustive des recommandations, mais plutôt à fournir un point de référence et une source d'orientation uniques pour obtenir tous les renseignements relatifs au projet et au plan

## 1.2 STRUCTURE DU RAPPORT

Le document comporte trois parties :

**PARTIE 1 - CONTEXTE :** Donne un aperçu des objectifs et du processus du projet et comprend une banque de ressources composée de documents d'information cités par différents experts-conseils ainsi qu'une liste de missions de mobilisation des intervenants et des employés qui ont tous contribué à l'élaboration du concept de l'avant-projet de conception du 875, chemin Heron.

**PARTIE 2 - INTRANTS:** Fournit un résumé des objectifs et des points saillants de chaque rapport préparé en vue d'éclairer l'avant-projet de conception du plan du site.

**PARTIE 3 - LE PLAN :** Présente l'avant-projet de conception final du site et fournit un aperçu de l'approche de conception et une description du plan et de ses diverses composantes.

# 2.0 // APERÇU DU PROJET

## 2.1 OBJECTIFS DU PROJET

**Les objectifs du projet** du 875, chemin Heron sont de renouveler et de moderniser le site et les installations et d'aménager un espace qui répond aux besoins fonctionnels et opérationnels de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et qui s'arrime à une vision de planification élaborée pour le site. De plus, le renouvellement devrait appuyer le caractère du site dans le contexte élargi des Buttes de la Confédération et reconnaître l'endroit bien en vue qu'il occupe dans ce contexte.

La réhabilitation et la modernisation sont liées à plusieurs objectifs importants qui ont été définis comme suit :

- démonstration d'un rendement amélioré en matière de durabilité;
- réduction de la dépendance au carbone (viser un site prêt à la carboneutralité);
- promotion de l'habitabilité sociale et amélioration du milieu de travail;
- protection future contre les répercussions localisées des changements climatiques;
- soutien à la croissance communautaire prévue.



Figure 1. Vue d'ensemble sur la partie sud-ouest, avec le pavillon de la cafétéria et l'édifice de l'administration centrale au premier plan et le centre de données en arrière-plan.

## 2.0 // Introduction

### 2.2 CALENDRIER ET PROCESSUS DU PROJET

The overall project process is divided into four phases of work (reference diagram below):

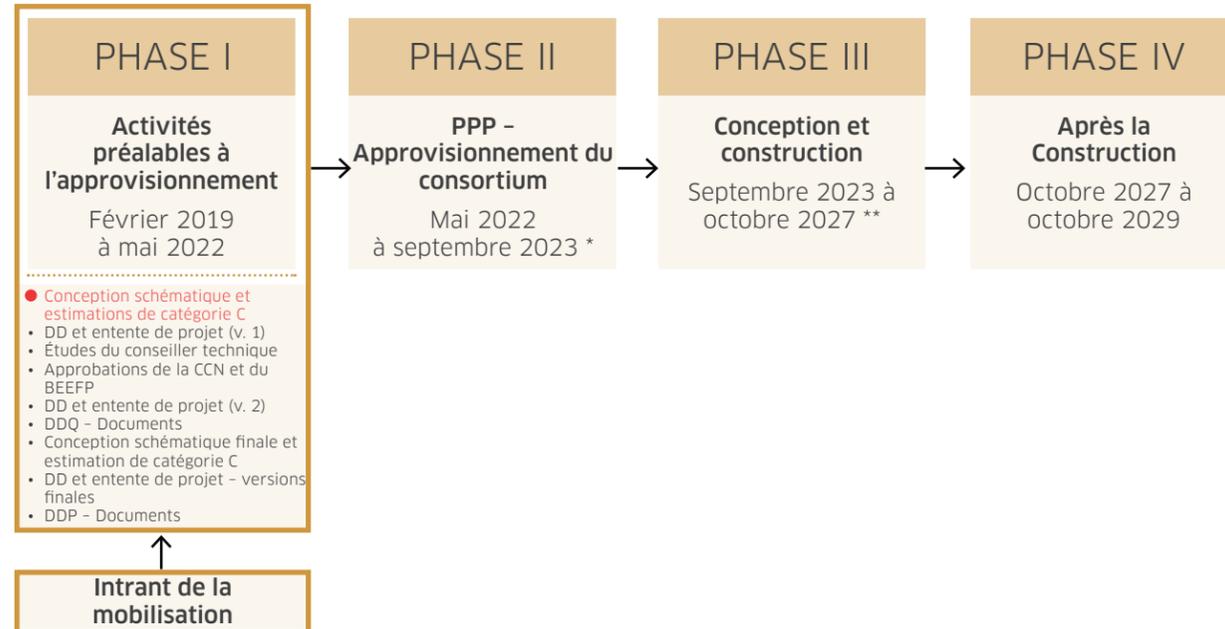
- Phase 1 : Activités préalables à l'approvisionnement;
- Phase 2 : Approvisionnement du consortium en PPP;
- Phase 3 : Conception et construction;
- Phase 4 : Activités après la construction.

Le projet a débuté en février 2020 et devrait se poursuivre jusqu'en 2027, voire jusqu'en 2029. La durée globale du calendrier sera influencée par la stratégie de mise en œuvre de la construction.

Le présent rapport s'harmonise avec la première phase des travaux - Activités préalables à l'approvisionnement - et constitue la première étape vers la préparation

d'une première ébauche de devis descriptif propre au projet (DDPP). Les travaux de cette première étape ont nécessité des efforts coordonnés en matière d'architecture, d'aménagement intérieur, de technologie et de sécurité du bâtiment, de durabilité, de transport, de services d'ingénierie, d'architecture paysagère, de planification et autres, afin d'élaborer un avant-projet de conception de démonstration pour le bâtiment et le site situés au 875, chemin Heron qui a atteint les buts et objectifs du projet. La mobilisation des employés et des intervenants dans le cadre d'ateliers et de réunions virtuelles a été intégrée au processus et a permis d'obtenir des commentaires précieux pour l'élaboration de l'avant projet de conception. Le présent rapport fait partie d'un ensemble de rapports qui, regroupés, décrivent l'histoire de l'avant-projet de conception proposé qui éclairera la rédaction du DDPP.

#### OÙ NOUS EN SOMMES



\*Peut être accéléré selon le renouvellement du bail à Gladwin

\*\* Remarque : Dans la note du comité consultatif supérieur de projet, la phase III était prévue pour juillet 2027. Toutefois, en raison d'un retard avec le renouvellement du bail à Gladwin, elle a été repoussée à octobre 2027.

Figure 2. Schéma de l'enchaînement des phases du projet

### 2.3 APERÇU DU SITE

Le site du 875, chemin Heron est situé sur un territoire non cédé de la Nation algonquine. Il fait partie d'une région géographique plus vaste qui comprend la rivière Rideau, la cascade Hog's Back, les milieux humides historiques et l'escarpement Rideau, où les peuples algonquins ont vécu et pratiqué la chasse, la cueillette de petits fruits et la pêche, et se sont rassemblés pour tenir des événements culturels et sociaux.

Le site est situé dans le complexe élargi appelé les Buttes de la Confédération dans la ville d'Ottawa, à un endroit bien en vue près de l'entrée du centre-ville. Le site est de forme triangulaire; il est bordé par le chemin Data Centre au sud-est, l'avenue Bronson au sud-ouest et un vaste escarpement végétalisé au nord, où l'on trouve le Centre RA (une installation récréative) à la base du flanc de colline bordé par la rivière Rideau.

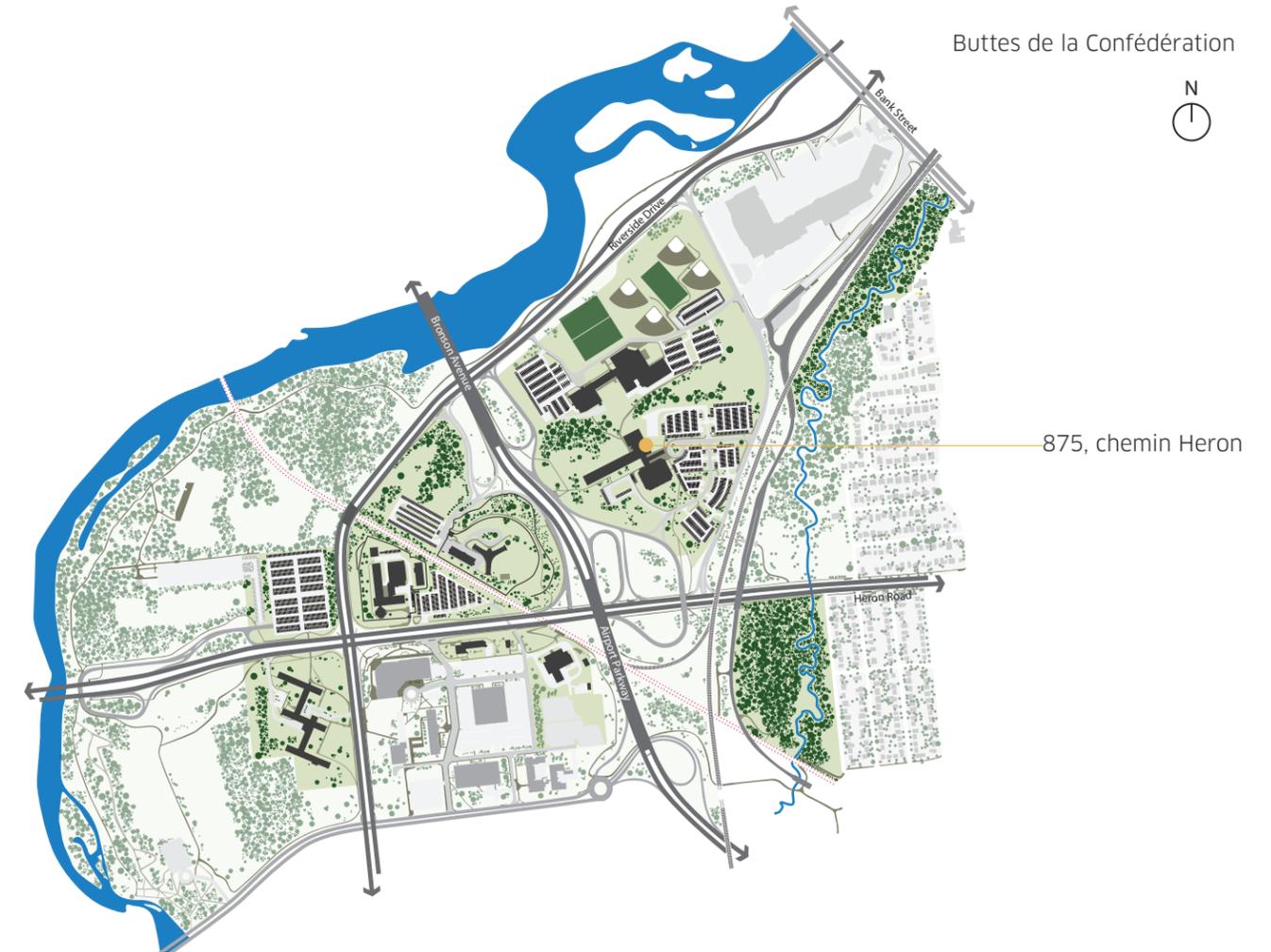


Figure 3. Emplacement du site au sein du complexe des Buttes de la Confédération

## 2.0 // Introduction

Le site abrite l'édifice fédéral patrimonial reconnu du complexe fiscal d'Ottawa, construit dans les années 1970 à la suite de l'ère moderniste. Il se compose d'une structure rectangulaire de cinq étages du style international tardif, qui abrite l'administration centrale de l'ARC, d'une tour de 11 étages comportant des éléments du style brutalistes abritant un centre de données à vocation générale, d'un pavillon de deux étages dont l'architecture est inspirée du modernisme tardif, où se trouve la cafétéria, et d'un quai de chargement situé discrètement au coin nord-est. Ensemble, les éléments du bâtiment servent de point de repère visuel dans un paysage semblable à celui d'un parc.

Plus précisément, le côté ouest du site se caractérise par une vaste superficie gazonnée, ouverte et relativement

plate, parsemée de bouquets d'arbres dans un paysage vallonné. Une parcelle boisée historique demeure campée bien en vue sur la pente nord-ouest, qui, de concert avec une parcelle boisée sur le site du 1500, rue Bronson, de l'autre côté de l'avenue Bronson, crée un effet visuel d'entrée invitant au centre-ville d'Ottawa. En revanche, le côté est du site est dominé par de grandes places de stationnement en surface asphaltée et accueille la chaussée de l'entrée principale du bâtiment.

Le site est désigné comme un centre d'utilisation mixte dans le plan officiel et le règlement de zonage de la Ville d'Ottawa. On prévoit qu'il deviendra à long terme une collectivité complète et habitable qui attire les habitants pour les emplois, les loisirs, le mode de vie et les occasions d'affaires qu'il offre, comme le précise le plan des terrains urbains de la CCN.



Figure 4. Condition existante : Vue d'ensemble sur la partie nord-est. Bâtiment de l'administration centrale de l'ARC et centre de données dans un paysage semblable à celui d'un parc.

## 2.4 CONTEXTE DE L'APPROVISIONNEMENT

La réhabilitation du 875, rue Heron sera réalisée dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'équipe consultative technique retenue par SPAC a été chargée de définir distinctement les exigences du projet sous une forme soumissionnable par des partenaires privés du promoteur. Ces exigences comprennent notamment les suivantes :

- les besoins du locataire, l'Agence du revenu du Canada;
- les politiques et les normes du gouvernement du Canada, y compris en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales.

Le partenaire privé devra obtenir l'approbation des autorités compétentes, y compris de la CCN. À l'heure actuelle, notre collaboration avec la CCN vise à solliciter des conseils au sujet des exigences de la CCN et des processus d'approbation, afin que ces exigences et processus puissent être communiqués aux promoteurs au moment où ils préparent leurs soumissions. Le résultat visé est que les promoteurs comprennent le point de vue de la CCN sur les questions de conception et les exigences de conception et connaissent la marche à suivre pour obtenir l'approbation de la CCN. Ces connaissances atténueront les risques pour les promoteurs, car ils sauront que les exigences du projet ont été approuvées par la CCN.

# 3.0 // RÉFÉRENCES ET MOBILISATION

## 3.1 DOCUMENTS D'INFORMATION CITÉS EN RÉFÉRENCE

Voici une liste non exhaustive des documents d'information cités en référence par les divers groupes d'experts-conseils qui ont produit des rapports à l'appui de l'élaboration du plan schématique du site. La liste comprend des documents sur les politiques et les normes fédérales, provinciales et municipales ainsi que divers ouvrages de référence, stratégies, lignes directrices, etc.

- Énoncé de valeur patrimoniale du 875, chemin Heron du BEEFP (2017)
- Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2010)
- Lignes directrices en matière de conservation du patrimoine des SCP de SPAC (2020)
- Initiative Milieu de travail GC du gouvernement fédéral (2020)
- Objectif 2020
- Stratégie en matière de développement durable et d'environnement des Services immobiliers (2020)
- Stratégie ministérielle de développement durable de Services publics et Approvisionnement Canada (2020-2023)
- Stratégie fédérale de développement durable 2019-2022
- Politique et procédure en matière de garde des stationnements de SPAC (2010)
- Documents de l'Initiative pour des mesures d'accessibilité prospectives (2020)
- Plan des terrains urbains de la Commission de la capitale nationale (2015)
- Stratégie du portefeuille national de locaux à bureau de SPAC (2017)

- SPAC Référence technique pour la conception des immeubles de bureaux (2017)
- Cadre One Planet Living Bioregional (2020)
- The Community Wellbeing Framework (2018)
- Énoncé de politique provincial (2020)
- Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Créer une carte : des espaces naturels patrimoniaux, (2020)
- Plan officiel de la Ville d'Ottawa (2003)
- Règlement de zonage de la Ville d'Ottawa (2020)
- Cartes des réseaux de collecte des eaux sanitaires et pluviales de la Ville d'Ottawa (2020)
- Cartes du réseau de distribution d'eau de la Ville d'Ottawa (2020)
- Lignes directrices de la Ville d'Ottawa en matière de conception des égouts (2012)
- Lignes directrices de la Ville d'Ottawa – Réseaux d'approvisionnement en eau (2010)
- Lignes directrices pour la production du rapport sur la conservation des arbres, Ville d'Ottawa (2016)
- Protection des arbres et des espaces naturels municipaux, Ville d'Ottawa (2006)
- Protocole de chantiers de construction respectueux de la faune de la Ville, Ville d'Ottawa (2000)
- City of Ottawa Transportation Master Plan, Cycling Plan, and Pedestrian Plan (2013)
- Plan directeur des Buttes de la Confédération – DDP (2020) et vision (2018)
- Étude des options pour le projet des Buttes de la Confédération 2020
- Master Plan Study – Storm and Sanitary Collection Systems for Confederation Heights préparé par Jp2g Consultants Inc., 31 mars 2017
- Plan de viabilisation des Buttes de la Confédération
- Protocol to Clarify the Application of the Fire Flow Calculation Method (Fire Underwriters Survey – 1999)

- Brunton, 2005. Urban Natural Areas Environmental Evaluation Study. Muncaster Environmental Planning Inc. et Brunton Consulting Services, mars 2005
- Vegetative Conditions Assessment, Lashley and Associates, août 2017
- Stratégie pour un gouvernement vert du SCT, 2020 : Lignes directrices des Services immobiliers, 2019
- Cadre de durabilité des biens immobiliers (2015) et Guide sur la durabilité des biens immobiliers, 2021 (en cours)
- Stratégie en matière de développement durable et d'environnement des Services immobiliers (2018)

## 3.2 PRINCIPALES RÉUNIONS ET PRINCIPAUX ATELIERS

Voici une liste non exhaustive des visites du site et des ateliers de mobilisation (par voie virtuelle) qui ont eu lieu dans le cadre de cette première étape de la phase 1 du projet en vue de l'élaboration d'un avant-projet de conception. Les prochaines activités de mobilisation seront coordonnées avec l'exécution de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et de manière à recueillir les commentaires des dirigeants des collectivités algonquines locales.

### VISITES DU CHANTIER :

- 5 août 2020
- 11 septembre 2020
- 22 octobre 2020

### ATELIERS :

- **Atelier n°1** avec les intervenants et la collectivité en vue d'élaborer une vision et des principes directeurs pour le site du projet.  
**Date:** 29 juillet 2020  
**Renvoi au résumé:** Section 4.1 of the Site Guidance and Circulation Report.
- **Groupes de discussion n°s 1 et 2 - Élaboration du plan des commodités pour les employés.**  
**Dates:** 25 septembre et 13 octobre 2020  
**Renvoi au résumé:** section 4.1 du plan des commodités pour les employés.
- **Séances du groupe de travail n°s 1 et 2 - Intégration du plan directeur des Buttes de la Confédération**  
**Dates:** 1er octobre 2020 et 20 octobre 2020

## 3.0 // RÉFÉRENCES ET MOBILISATION

**Renvoi au résumé:** section 4.0 du Rapport d'intégration du plan directeur des Buttes de la Confédération.

- **Séances du groupe de travail – Élaboration du plan du site**  
**Dates:** 3 septembre (reprise le 11 septembre), 22 octobre et 18 décembre 2020  
**Renvoi au résumé:** section 1.3 du Rapport du plan conceptuel du site.

### RÉUNIONS DE COORDINATION SUPPLÉMENTAIRES:

- **Réunion d'examen de la valeur patrimoniale avec les membres de l'équipe des clients du patrimoine**  
**Date:** 8 décembre 2020  
**Résumé:** L'objectif de cette réunion était de coordonner les intervenants pour acquérir une compréhension commune de la valeur patrimoniale et des éléments définissant le caractère du site afin d'éclairer ensuite des réponses appropriées et pertinentes dans le cadre de l'examen de l'avant-projet de conception du site.
- **Réunion sur la coordination avec le Centre RA**  
**Date:** 10 décembre 2020  
**Résumé:** L'objectif de cette réunion était de discuter, avec les membres de l'équipe travaillant à la modernisation des installations du Centre RA, des préoccupations et des possibilités de coordination entre les deux sites.
- **Réunion sur la stratégie et l'information relativement à l'ACS +**  
**Date:** 15 décembre 2020  
**Résumé:** L'objectif de cette réunion visait à ce que le client fournisse de l'information sur le programme d'analyse comparative entre les sexes (ACS) ainsi que sur les exigences et l'approche du gouvernement fédéral pour intégrer cette initiative au projet actuel. La réunion a donné lieu à une discussion avec le groupe élargi sur la façon d'appliquer une optique d'ACS+ au projet du 875, chemin Heron.

# PARTIE 2 : INTRANTS

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

Un nombre d'études différentes ont été réalisées et les documents connexes ont été compilés. Ensemble, ils racontent l'histoire de l'élaboration du plan d'avant-projet de conception pour le site du projet de réhabilitation du 875, chemin Heron. La présente section du rapport vise à décrire les objectifs de chacune de ces études et à résumer les faits saillants qui ont influé sur le plan d'avant-projet de conception produit. Voici la liste exhaustive des rapports résumés :

- Rapport sur l'approche en matière de conservation du patrimoine;
- Rapport d'orientation sur l'aménagement du site et la circulation;
- Plan des commodités pour les employés;
- Plan de gestion de la demande en transport;
- Plan sur la circulation, le transport en commun et la mobilité active;
- Rapport d'inventaire des arbres et des espèces envahissantes;
- Rapport sur les espèces en péril;
- Rapport d'analyse de la capacité de desserte/des services publics du site;
- Jeux de dessins de la desserte, du nivellement et du drainage du site et rapport d'avant-projet de conception;
- Rapport du plan conceptuel du site;
- Rapport du plan conceptuel du paysage;
- Rapport d'intégration du plan directeur des Buttes de la Confédération;
- Rapport de l'avant-projet de conception pour la durabilité.



### 4.1 RAPPORT SUR L'APPROCHE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

#### APERÇU

L'approche en matière de conservation du patrimoine pour le 875, chemin Heron vise à orienter l'équipe dans la préparation des plans de réhabilitation et de modernisation d'un édifice de Services publics et Approvisionnement Canada utilisé pour les locaux de l'administration centrale et du centre de données de l'Agence du revenu du Canada.

L'édifice situé au 875, chemin Heron est un édifice fédéral du patrimoine dans la catégorie « reconnu ». Il est situé aux Buttes de la Confédération, un ensemble de biens majoritairement acquis dans les années 1950 par le gouvernement fédéral pour y installer des bureaux. L'édifice du 875, chemin Heron a été le dernier projet d'aménagement majeur entrepris aux Buttes de la Confédération.

Le rapport fait ressortir les méthodes novatrices et contemporaines pour optimiser la performance environnementale du bâtiment existant tout en préservant son caractère patrimonial. Étant donné que le projet concerne un bâtiment construit il y a seulement 40 ans, il existe moins de précédents sur lesquels s'appuyer pour éclairer des solutions optimales pour les interventions, surtout en ce qui concerne les éléments patrimoniaux importants qui sont désuets sur le plan fonctionnel ou qualitatif. Une solide approche en matière de conservation patrimoniale permettra au projet de conserver et de recycler, par des adaptations, le caractère et les éléments patrimoniaux importants du bâtiment.

L'approche en matière de conservation du patrimoine s'appuie sur l'information et l'orientation tirées de l'Énoncé de valeur patrimoniale pour le 875, chemin Heron, des Normes et lignes directrices pour la

conservation des lieux patrimoniaux au Canada (Normes et lignes directrices) et des Lignes directrices en matière de conservation pour le site du 875, chemin Heron (Lignes directrices pour la conservation) produites par les Services de conservation du patrimoine de SPAC, ainsi que d'études en cours réalisées par l'équipe d'architectes de DIALOG et de GRC sur le bâtiment et le site, afin de formuler des directives concernant les exigences et les options pour la conservation du caractère patrimonial.

#### GRANDES LIGNES

- Conformément aux Normes et lignes directrices, l'approche en matière de conservation reconnaît que la réhabilitation « suppose d'agir avec discernement lors de l'adaptation d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, en vue d'un usage continu ou d'une nouvelle utilisation contemporaine et compatible avec le lieu, tout en protégeant la valeur patrimoniale », mais que certains éléments du 875, chemin Heron se prêtent également à la préservation, ce qui « comprend la protection, l'entretien, la stabilisation de la forme existante des matériaux et de l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale ».
- Le rapport décrit les mesures générales à prendre au cours du processus de conception pour s'assurer que les objectifs de conservation du patrimoine sont optimisés de manière à concilier les impératifs relatifs à la valeur patrimoniale et à la durabilité (section 4.1), et qu'un caractère paysager officiel est maintenu dans l'environnement immédiat du bâtiment.
- Le rapport présente également des recommandations relatives à la conservation du caractère patrimonial d'éléments définissant des caractères particuliers dans une série de catégories (section 4.2). Les catégories pertinentes qui ont contribué à l'élaboration de l'avant-projet de conception du plan du site comprennent, entre autres les suivantes : la palette et l'environnement des matériaux et des couleurs.

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.2 RAPPORT D'ORIENTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE ET LA CIRCULATION

#### APERÇU

Le Rapport d'orientation sur l'aménagement du site et la circulation visait à analyser l'état et le contexte actuels du site et à élaborer un énoncé de vision ainsi qu'un ensemble de principes de conception et d'options pour la réhabilitation du site. La portée de ce rapport se limite à l'analyse de l'architecture paysagère, des caractéristiques de durabilité du site, de la conception du transport et de l'aménagement urbain du site et des composantes du domaine public.

Le rapport comporte deux parties. La partie 1 présente une évaluation des conditions existantes du site, y compris en ce qui concerne la circulation (routes, chemins, stationnement, chargement, entretien, cyclisme, correspondances de transport en commun et autres aspects liés au transport) et le paysage du site. Cette évaluation du site permet de consigner l'état de base du site et d'en comprendre le contexte actuel. Cette évaluation ainsi que les documents d'appui relatifs aux travaux réalisés à ce jour sur le site servent à éclairer les options d'aménagement subséquentes pour le site.

La partie 2 présente une vision et des principes de conception pour décrire les objectifs ambitieux du projet et un ensemble d'orientations clés pour éclairer la conception. La vision et les principes de conception ont été élaborés en tenant des ateliers de collaboration (par voie virtuelle, compte tenu des exigences de distanciation sociale liées à la pandémie). L'atelier a réuni plus de 50 participants représentant divers intervenants et points de vue. Les résultats de cet atelier ont éclairé la rédaction de l'énoncé de vision du projet, lequel est fondé sur la vision, les principes de conception et la compréhension de l'état actuel. La partie 2 présente également un certain nombre de possibilités préliminaires pour le site. Celles-ci ont été examinées en profondeur en élaborant des options pour la conception du site aux étapes subséquentes du projet.

Les résultats de ce rapport avaient pour but d'éclairer l'élaboration de l'architecture paysagère, la circulation sur le site et l'élaboration des spécifications générales relatives aux résultats attendus de la conception du plan du site en vue d'un processus d'approvisionnement, y compris une conception conceptuelle de référence de l'architecture paysagère.

#### GRANDES LIGNES

- La **vision** résultante pour le site est la suivante.

##### Vision de la planification

*Un immeuble de bureaux fédéral de démonstration qui met en valeur l'engagement envers le développement durable et l'amélioration du bien-être des divers occupants et utilisateurs du site en allant au-delà des approches conventionnelles.*

- Les **principes directeurs** ont été regroupés en sept domaines d'intérêt : résilience, durabilité, intégration urbaine, patrimoine, bien-être, domaine public et mobilité.
- Le rapport met en relief un certain nombre de **stratégies de conception du site et de circulation** sur celui-ci visant à soutenir et à encourager la transition vers une utilisation plus active du transport et du transport en commun au moyen d'installations et d'infrastructures améliorées pour répondre aux besoins des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun. Il présente également un certain nombre d'**occasions** d'utiliser le paysage à des fins sociales, écologiques et esthétiques, tout en contribuant à la durabilité globale du site au moyen de stratégies comme la gestion et le traitement des eaux pluviales, la réutilisation des eaux, le refroidissement et le chauffage passifs, la gestion de l'ombrage et la production d'énergie, entre autres.

### 4.3 RAPPORT D'INTÉGRATION DU PLAN DIRECTEUR DES BUTTES DE LA CONFÉDÉRATION

#### APERÇU

Ce rapport vise à définir une approche pour la réhabilitation du 875, chemin Heron, qui prévoit l'évolution du contexte environnemental dans le cadre du prochain plan directeur des Buttes de la Confédération et qui permettra de « démontrer » la viabilité du site pour les occasions d'aménagement futures. Le rapport s'appuie sur les conclusions du rapport d'orientation sur l'aménagement du site et la circulation et établit une compréhension préliminaire du contexte actuel du complexe élargi des Buttes de la Confédération. Il cerne les possibilités et les enjeux possibles pour les limites du terrain du 875, chemin Heron et ses environs.

#### GRANDES LIGNES

Une approche en 10 éléments pour intégrer l'orientation de conception du plan du site du 875, chemin Heron aux orientations attendues du plan directeur des Buttes de la Confédération a été adoptée, à savoir :

- Routes** : les connexions des réseaux véhiculaires au réseau routier environnant seront protégées, en mettant l'accent sur l'aménagement de multiples points d'accès par le chemin Data Centre;
- Piétons** : les liens piétonniers seront alignés de manière à protéger les points de connexion clés aux destinations environnantes, comme l'alignement des liens existants vers d'autres terres fédérales; l'alignement avec les installations avoisinantes (p. ex. Centre RA et centre commercial Billings Bridge) et l'alignement avec les connexions existantes et futures (p. ex. des passages pour piétons améliorés);
- Transport en commun** : les connexions aux stations de transport en commun existantes et futures seront améliorées et l'on étudiera la possibilité d'intégrer des points de desserte par le transport en commun à l'intérieur du site (p. ex. de nouveaux arrêts d'autobus);
- Stationnement** : la solution de stationnement mettra à profit les synergies avec les stratégies de stationnement à l'échelle du complexe (p. ex. places

de stationnement partagées et stationnement prioritaire pour les véhicules servant au covoiturage) et cherchera à réaliser une réduction à court terme de 25 % et une réduction à long terme de 50 % des besoins en stationnement;

- Patrimoine** : l'approche à l'égard de la conservation du patrimoine respectera la typologie originale de la « Tour dans un parc » qui concorde avec le caractère de la zone par la conservation de l'espace paysager principalement passif dans la moitié ouest du site;
- Intégration urbaine** : le potentiel d'édification sur terrain intercalaire à long terme (p. ex. édification sur terrain intercalaire, avec utilisation commerciale au niveau du sol et utilisation résidentielle aux étages supérieurs conformément au plan secondaire) sera protégé aux aires de stationnement réalignées sur la moitié est du site;
- Installations publiques** : des espaces publics pour des commodités publiques flexibles et temporaires seront aménagés dans l'ensemble du site afin d'améliorer le bien-être des employés (conformément au nouveau plan des commodités pour les employés) et d'inciter les membres de la communauté à accéder au site et à y circuler;
- Durabilité** : l'approche en matière de durabilité sera globale et visera à réduire les répercussions en dehors du site (p. ex. l'effet d'îlot de chaleur, le ruissellement des eaux pluviales et la consommation d'énergie) et à accroître la résilience du site au moyen de stratégies d'aménagement à faible impact, de réseaux écologiques renforcés, etc.;
- Services publics et infrastructure** : l'approche en matière de services publics et d'infrastructure s'intégrera aux approches possibles à l'échelle du complexe en matière de services publics et visera une approche « nette zéro » des eaux pluviales de manière à ne pas exporter le fardeau des eaux pluviales en dehors du site;
- Mobilisation** : l'approche en matière de mobilisation consistera à préparer le terrain par la mobilisation des intervenants (p. ex. la CCN et la Ville d'Ottawa) en prévision d'un processus intégré de mobilisation du public qui se dessine dans le sillage du plan directeur des Buttes de la Confédération (y compris la mobilisation des peuples autochtones).

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.4 PLAN DES COMMODITÉS POUR LES EMPLOYÉS

#### APERÇU

Le présent rapport a pour but d'élaborer un plan des commodités pour les employés (PCE) qui cerne les besoins des utilisateurs (employés) en matière d'installations et aide les concepteurs et les décideurs à comprendre les possibilités d'attribution des locaux et les exigences connexes. Un PCE met en place un programme d'attribution des locaux flexible qui éclaire le DD en vue d'aménager et de réserver suffisamment d'espaces intérieurs et extérieurs pour répondre aux besoins en évolution des employés en matière d'installations au fil du temps.

Le bâtiment et le site existants offrent peu d'espace pour les commodités des employés. Les commodités intérieures comprennent une cafétéria, des cuisinettes (aux étages supérieurs) et des toilettes. Les commodités extérieures comprennent des sentiers polyvalents (reliant principalement les aires de stationnement et les connexions de transport en commun au bâtiment), des places de stationnement pour vélos (environ 60 supports à châssis/roues), des pelouses soigneusement entretenues, des bancs de béton et des bancs de pique-nique épars, des bacs à déchets et des jardinières. Le PCE est élaboré dans un contexte stratégique qui exige une harmonisation avec les cadres généraux existants et l'appui aux orientations stratégiques existantes, notamment les suivantes : le cadre One Planet Living; la Vision 2018 pour les Buttes de la Confédération; Objectif 2020; Milieu de travail GC et la Stratégie en matière de développement durable et d'environnement des Biens immobiliers de TPSGC. Toutes les commodités devront être coordonnées en tenant compte des exigences minimales en matière de durabilité et des considérations de plus haut niveau dans le cadre de l'élaboration de la stratégie en matière de durabilité.

Les commodités pour les employés ont pour but d'améliorer leur expérience en milieu de travail au quotidien d'une manière qui élève l'esprit, améliore

l'environnement de travail et accroît la productivité au travail et la satisfaction des employés. Le rôle de ces commodités devient plus clair lorsqu'il est examiné dans l'optique du « bien-être » des employés. Le Community Wellbeing Framework a été conceptualisé en fonction de la définition du bien-être communautaire, qui englobe les conditions sociales, économiques, environnementales, culturelles et politiques désignées par les personnes et leurs collectivités comme étant essentielles à leur épanouissement et à la réalisation de leur potentiel.

#### GRANDES LIGNES

- Le PCE propose des commodités intérieures et extérieures en fonction des indicateurs de chacun des cinq domaines du bien-être. Les commodités sont énumérées dans une liste consolidée et réparties entre trois zones de restriction d'accès, qui établissent le cadre de sécurité dans lequel ces commodités intérieures et extérieures seront aménagées (p. ex. commodités pour les employés seulement, commodités pour les employés et les visiteurs accrédités et commodités pour le grand public).
- À mesure que se dessineront les conditions futures du site, une gamme plus intégrée des commodités sur place pourrait être nécessaire pour les employés et le grand public. Les commodités publiques viseront à améliorer la connectivité du site avec son environnement et, éventuellement, à en faire une destination à part entière au sein de la collectivité locale.
- Aux fins de l'aménagement des commodités, le PCE divise le site du 875, chemin Heron en neuf zones fonctionnelles qui définiront les types et la fonction des diverses commodités fournies dans chaque zone (voir la figure 12). Les neuf zones fonctionnelles sont les suivantes : (1) le bâtiment; (2) la cour des employés; (3) la zone d'entrée primaire; (4) la zone d'entrée secondaire; (5) la façade sur le chemin Data Centre; (6) l'escarpement; (7) la parcelle boisée; (8) l'espace accessible au public; (9) la façade sur le chemin Heron.

### 4.5 PLAN SUR LA CIRCULATION, LE TRANSPORT EN COMMUN ET LA MOBILITÉ ACTIVE ET PLAN DE GESTION DE LA DEMANDE EN TRANSPORT

#### APERÇU

La Vision pour le site du 875, rue Heron prévoit un changement modal vers des modes de transport plus durables, y compris les modes actifs et le transport en commun. L'avant-projet de conception vise à tirer parti des possibilités qu'offre l'emplacement privilégié du site à proximité des principales lignes de transport en commun, de parcs, de pistes cyclables, d'artères et de destinations clés comme les zones résidentielles et les grands espaces commerciaux.

On s'attend à ce que la prochaine mouture du plan directeur des Buttes de la Confédération examine et propose une stratégie de mobilité pour la région avoisinante. Ainsi, les interventions touchant l'environnement contextuel ont été reportées au processus du plan directeur des Buttes de la Confédération.

Des objectifs ambitieux relatifs à la part des modes de transport ont été établis dans le plan du site afin de réduire la circulation de véhicules à occupant unique. Les objectifs relatifs à la part des modes de transport du plan du site 875, rue Heron sont généralement plus ambitieux que ceux établis par la Ville d'Ottawa, à l'exception de ceux relatifs à la part du mode de transport pédestre. Afin d'atteindre la réduction ciblée de la part du mode de transport par véhicule à occupant unique à 48 % (contre 63 %), le site du 875 Heron doit atteindre les objectifs de 14 % pour les véhicules de passagers, de 28 % pour le transport en commun, de 6 % pour le vélo et de 4 % pour les piétons. Cela signifie que la répartition modale ciblée au terme de la réhabilitation s'établit à 52/48 (usagers du transport actif/usagers du transport en commun/passagers à bord d'un véhicule par rapport aux véhicules à occupant unique). On ne s'attend pas à ce que ces objectifs soient atteints immédiatement, mais on s'attend à des progrès graduels à mesure que les modes de transport de rechange deviennent plus attrayants, par exemple grâce à l'aménagement de meilleures installations pour les cyclistes à l'intérieur et en périphérie du site.

Les mesures de gestion de la demande en transport (GDT) ont été examinées, et l'analyse indique qu'une réduction potentielle du tarif de stationnement de l'ordre de 44 % à 70 % est réalisable sur le site. Il convient de souligner que l'atteinte de l'extrémité inférieure de la plage permet d'atteindre la réduction ciblée de la part du mode de transport par véhicule à occupant unique, tandis que l'extrémité supérieure de la plage peut être considérée comme la cible à long terme. Selon cette analyse, malgré une augmentation d'environ 50 % des employés à l'avenir, l'offre de 738 636 places de stationnement au 875, rue Heron est appropriée.

Le plan du site proposé représente une amélioration importante de l'état actuel et est guidé par les principes de conception élaborés dans le cadre de ce projet. Le plan du site appuie la forte augmentation prévue des occupants des bâtiments et offre la possibilité d'optimiser encore davantage le site.

Du point de vue des transports, les principes résilience, durabilité, intégration urbaine, patrimoine, bien-être, domaine public et mobilité encouragent tous fortement l'amélioration du réseau de transport actif. Ces améliorations profitent non seulement aux modes de transport actifs (c.-à-d. aux piétons et aux cyclistes), mais aussi à d'autres modes, car les conducteurs, les passagers et les usagers du transport en commun doivent en fin de compte utiliser le réseau de transport actif dans le cadre de leur déplacement.

Les constatations et les recommandations découlant du présent rapport ont influencé l'élaboration du plan du site.

#### DES LIGNES

- Un vaste éventail de mesures stratégiques, opérationnelles et matérielles a été défini pour appuyer la réduction de l'offre de stationnement sur le site (réduction de 261 places de stationnement), libérer des terrains pour un éventuel réaménagement et améliorer la sécurité sur le site et sa connectivité.
- Le présent rapport propose de nombreuses mesures de GDT pour appuyer la réduction de la demande de stationnement. L'ARC et SPAC devront prendre les mesures nécessaires pour mettre en place les mesures recensées et faire un suivi auprès d'autres intervenants.

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.6 RAPPORT D'INVENTAIRE DES ARBRES ET DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

#### APERÇU

Un inventaire détaillé de tous les arbres de la zone du projet a été réalisé, à pied, à l'été 2020. L'inventaire des arbres avait pour but d'évaluer l'impact des constructions proposées sur les arbres et de fournir des renseignements et des spécifications pour aider à la préservation des arbres. L'évaluation a été faite au moyen des techniques d'arboriculture standard et consistait en un examen visuel des parties hors sol de chaque arbre. Les caractéristiques documentées comprenaient les espèces, le diamètre à hauteur de poitrine en centimètres (cm), le nombre de tiges, la hauteur approximative (m) et le diamètre approximatif de la couronne (m). De plus, l'état de santé général a été déterminé au moyen d'un examen de chaque arbre, y compris les signes physiques d'organismes nuisibles, de maladies et de blessures découlant de diverses causes. À partir de ces signes, chaque arbre s'est vu attribuer la cote « Excellent », « Bon », « Passable », « Piètre » ou « Mort ». Un inventaire des espèces envahissantes a également été effectué afin de déterminer quelles espèces envahissantes (le cas échéant) sont présentes sur le site, et des mesures d'atténuation possibles pour limiter les effets néfastes de ces espèces sur la croissance de la flore indigène environnante ont été recommandées.

Le complexe est caractérisé par des paysages ouverts composés de pelouses bien entretenues et d'arbres ornementaux plantés, de grandes aires de stationnement et de sentiers pavés ainsi qu'une parcelle boisée à valeur culturelle bordant les étendues au nord du site du projet. Au total, 960 arbres ont été répertoriés, 673 dans la parcelle boisée et 287 dans les aires ouvertes.

Les diverses composantes du projet, y compris la réhabilitation et la construction de bâtiments, les aménagements paysagers et les zones de rassemblement pour les travaux de construction, devraient entraîner des répercussions variées sur les arbres situés dans la zone du projet.

Il a été recommandé de préserver sur place les arbres non envahissants de la parcelle boisée, peu importe leur état, car même les arbres morts et en piètre état dans les zones naturelles remplissent des fonctions écologiques. Les arbres non envahissants dans les zones ouvertes qui sont en excellent ou en bon état sont susceptibles d'avoir une bonne longévité avec un entretien minimal et devraient être préservés, lorsque cela est raisonnable. Il n'est pas nécessaire de préserver les arbres dans les zones ouvertes dont la cote d'état est Passable ou Piètre. Il a été recommandé d'enlever toutes les espèces d'arbres envahissantes (p. ex. le nerprun cathartique).

#### GRANDES LIGNES

- 46 % des arbres répertoriés dans la parcelle boisée étaient en excellente ou en bonne santé.
- 52 % des arbres répertoriés dans les aires ouvertes étaient en excellente ou en bonne santé.
- Il est recommandé de conserver tous les arbres distinctifs vivants (définis par la Ville d'Ottawa comme étant « tout arbre d'au moins 50 cm de diamètre »), dans la mesure du possible.
- On a observé trois (3) espèces envahissantes pouvant menacer la biodiversité et l'intégrité écologique de la zone du projet : le nerprun cathartique, le dompte-venin de Russie et le pin sylvestre.

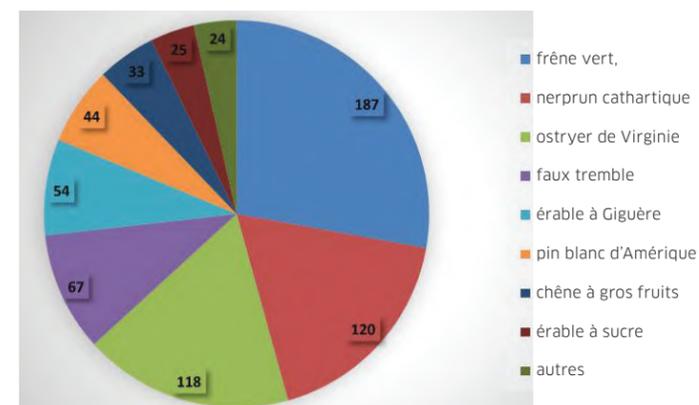


Figure 5. Composition en espèces d'arbres pour la parcelle boisée

### 4.7 RAPPORT SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

#### APERÇU

L'évaluation de la diligence raisonnable du projet par rapport aux espèces en péril (EP) et à leur habitat visait à déterminer la présence ou l'absence d'espèces protégées par le gouvernement fédéral et à déterminer si des mesures d'évitement ou d'atténuation pouvaient être mises en œuvre dans certaines zones pour prévenir des répercussions néfastes sur ces espèces avant et pendant la construction. Les espèces protégées par le gouvernement fédéral sont inscrites à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). La LEP protège l'habitat et les individus des espèces sauvages désignées comme étant en voie de disparition, menacées ou disparues sur les terres fédérales au Canada.

Avant d'entreprendre des enquêtes sur le terrain, on a procédé à une analyse documentaire afin d'obtenir des renseignements généraux sur les espèces en péril et les sensibilités environnementales à l'intérieur et aux alentours de la zone du projet de complexe. On a ensuite effectué des enquêtes sur le terrain afin de vérifier les renseignements généraux recueillis et d'approfondir les connaissances sur les conditions existantes des espèces en péril et de leur habitat. Les enquêtes étaient axées sur le bâtiment dont la réhabilitation était proposée ainsi que sur les zones naturelles de la zone du projet de complexe.

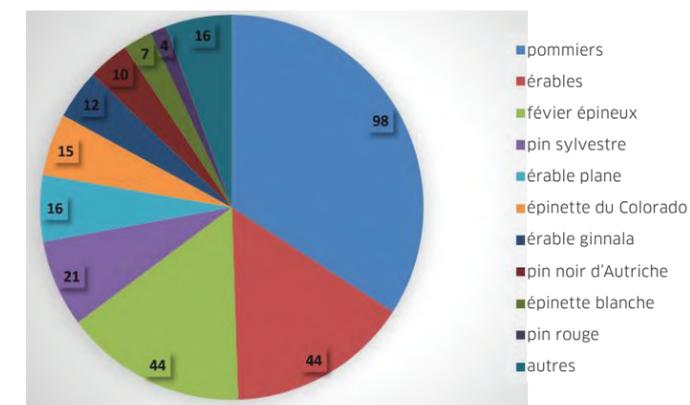


Figure 6. Composition en espèces d'arbres pour les espaces ouverts

La présence d'une espèce en péril a été confirmée : le faucon pèlerin a été observé dans la zone du projet.

Les conditions existantes au site ont été évaluées au regard des travaux de réhabilitation proposés dans la zone du projet afin de déterminer toute incidence potentielle sur les caractéristiques terrestres sensibles ou importantes ou sur les espèces en péril. Il a été déterminé qu'une fois les pratiques de gestion exemplaires et les mesures d'atténuation mises en œuvre, les répercussions résiduelles sur les caractéristiques terrestres importantes ou sensibles, y compris les espèces en péril, seront probablement évitées.

#### GRANDES LIGNES

- Deux observations du faucon pèlerin (inscrit comme espèce préoccupante dans la LEP) ont été consignées lors des enquêtes sur le terrain.
- Depuis 2011, on a observé régulièrement des sites de nidification du faucon pèlerin dans la zone du projet.
- Il a été recommandé de conserver la forme originale de la partie de bâtiment abritant le centre de données où les faucons pèlerins ont historiquement niché.

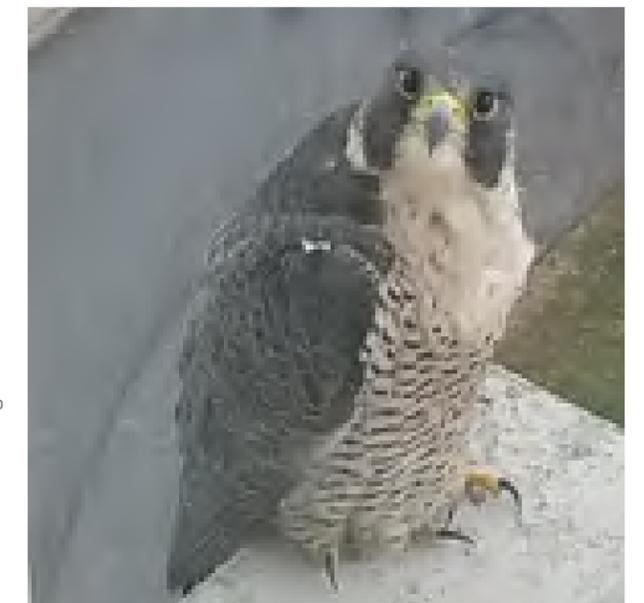


Figure 7. Faucon pèlerin sur le bâtiment du centre de données. © Sébastien Legault, 18 novembre 2020

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.8 RAPPORT D'ANALYSE DE LA CAPACITÉ DE DESSERTE/DES SERVICES PUBLICS DU SITE

#### APERÇU

Les services EXP ont entrepris une évaluation de la capacité des réseaux d'aqueduc, sanitaires et pluviaux existants au complexe fiscal situé au 875, chemin Heron à Ottawa. L'objectif de cette analyse était d'évaluer la capacité de l'infrastructure de service existante afin de déterminer si elle peut soutenir la réhabilitation et l'aménagement proposés du complexe et de cerner tout problème de capacité dans les réseaux d'aqueduc, sanitaires et pluviaux existants et les composantes du réseau qui doivent être remplacées ou mises à niveau en raison de problèmes de capacité ou de l'état matériel de l'infrastructure.

#### GRANDES LIGNES

- La conduite maîtresse existante a une capacité suffisante pour répondre aux besoins en eau du complexe fiscal dans toutes les conditions d'écoulement, y compris la journée moyenne, la journée maximale, l'heure de pointe et la journée maximale plus le débit de protection-incendie. Après la modernisation et la réhabilitation du complexe et l'utilisation de dispositifs à haut rendement et d'autres mesures durables, il y aura une certaine réduction de la demande en eau domestique et débit de protection-incendie par rapport aux conditions actuelles.
- Le réseau d'égouts sanitaires actuel a une capacité suffisante pour desservir les bâtiments existants dans les conditions d'aménagement actuelles et proposées. Toutefois, le réseau d'égouts sanitaires actuel présente des lacunes importantes, notamment des canalisations à pente négatives, l'accumulation de débris, etc. De plus, l'une des canalisations principales

d'égout passe sous l'administration centrale du centre fiscal, ce qui pose problème pour l'entretien des égouts. Le réseau d'égout sanitaire existant devra être remplacé et réaligné à l'intérieur des limites du projet.

- Le réseau d'égout pluvial existant n'a pas été conçu pour répondre aux exigences municipales et réglementaires actuelles. Il n'y a aucun contrôle du débit ou de la qualité de l'eau dans les limites du projet. Les eaux pluviales sont donc acheminées vers le réseau d'égout pluvial municipal ou les sorties d'eau de pluie existantes sans avoir fait l'objet d'un traitement ni de mesures d'atténuation. L'une des principales canalisations du réseau d'égout pluvial passe sous l'édifice fiscal et s'est partiellement effondrée. Elle devra être réparée et son tracé devra être corrigé. Le nouveau réseau d'égout pluvial devra être construit de manière à répondre aux exigences en matière de drainage et de gestion des eaux pluviales (GEP) du plan d'aménagement proposé et devra comprendre des contrôles adéquats de débit et de qualité. Comme le nouveau réseau construit sera muni de contrôles de débit, les sorties d'eau pluviale existantes recevront des débits de pointe beaucoup plus faibles du projet. Avec l'introduction de mesures de contrôle de la qualité de la GEP, l'eau sera d'une qualité nettement supérieure à ce qu'elle est dans les conditions actuelles à la suite du projet.

### 4.9 JEUX DE DESSINS DE LA DESSERTE, DU NIVELLEMENT ET DU DRAINAGE DU SITE

#### APERÇU

Un jeu de dessins décrivant la desserte, le nivellement et le drainage du site a été préparé en étroite collaboration avec les membres de l'équipe, y compris ceux participant à l'élaboration du plan d'aménagement paysager. L'un des principaux objectifs consistait à maximiser les possibilités de rétention et d'absorption de l'eau sur place en utilisant les fonctions et caractéristiques du paysage comme un bassin pluvial et des bassins biologiques et, ce faisant, en tirant parti de la topographie naturelle.

#### GRANDES LIGNES

- Le site est actuellement desservi par les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux. Les conduites principales d'eau à l'intérieur des limites du projet ont récemment été remplacées et offrent des débits et des pressions adéquats pour répondre aux besoins en eau issus des aménagements proposés. On ne prévoit apporter aucun changement important au système de distribution d'eau existant.
- Le réseau d'égout sanitaire actuel dispose également d'une capacité suffisante pour desservir l'aménagement proposé. Toutefois, le réseau d'égout sanitaire est à la fin de son cycle de vie et présente des lacunes importantes, notamment des pentes négatives, l'accumulation de débris dans les tuyaux et d'autres défauts. Le réseau d'égout sanitaire devra être remplacé dans le cadre de la réhabilitation proposée du complexe fiscal.
- Le réseau d'égout pluvial existant a été conçu sans contrôle de la quantité et de la qualité de l'eau. Plusieurs segments des égouts existants dans les

limites du projet se sont effondrés ou n'offrent pas une capacité suffisante. L'eau pluviale provenant du projet est acheminée aux égouts pluviaux municipaux ou à la sortie des eaux pluviales existante sans aucun contrôle de la quantité ou de la qualité. Le nouveau réseau d'égouts pluvial devra être construit pour répondre aux besoins en matière de drainage et de GEP du plan d'aménagement proposé, en respectant les exigences municipales et autres exigences réglementaires; aussi, il sera doté de contrôles adéquats du débit et de la qualité. Comme le nouveau réseau construit sera muni de contrôles de débit, les sorties d'eau pluviale existantes recevront des débits de pointe beaucoup plus faibles du projet. Le système de GEP proposé sera conçu de manière à restreindre les débits d'eaux pluviales sur 100 ans après l'aménagement aux niveaux d'avant l'aménagement sur cinq ans. Les débits d'eaux pluviales seront restreints en utilisant des dispositifs de régulation du débit (DRD) et un étang pluvial à gravité, situé stratégiquement pour tirer parti de la topographie du site.

- Le nivellement du site sera conçu pour assurer un drainage dirigé loin des bâtiments et misera sur des pentes qui varieront de 1 % à 3 % le long des aires aménagées à l'aide de matériaux inertes et sur des pentes naturelles plus prononcées près de certaines aires de paysage ouvert et sur les flancs des collines.

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.10 RAPPORT DU PLAN CONCEPTUEL DU SITE

#### APERÇU

Le rapport a pour objectif de présenter le plan conceptuel du site, en révélant ses différentes couches de possibilités de croissance urbaine, les modèles de circulation et d'espaces ouverts, les considérations liées au patrimoine et à la sécurité, ainsi que la stratégie de durabilité au moyen d'une approche-cadre.

Le plan conceptuel du site s'appuie sur les constatations de l'analyse de l'état actuel du site menée dans le cadre de l'élaboration du Rapport d'orientation sur l'aménagement du site et la circulation et sur les résultats du plan des commodités pour les employés ainsi que sur le rapport d'intégration du plan directeur des Buttes de la Confédération. Il tire également parti des commentaires du Groupe de travail sur le plan du site, qui a tenu quatre ateliers et réunit des représentants du groupe de clients et des intervenants, notamment : TPSGC, l'ARC, la Ville d'Ottawa, la CCN et d'autres intervenants.

De plus, le plan conceptuel du site a été élaboré à partir d'études parallèles, notamment l'évaluation des eaux pluviales, un inventaire des arbres (avec cote d'état de santé) et des espèces envahissantes, des études sur la circulation, et des recommandations en vue d'obtenir les certifications LEED et WELL pour le projet.

L'histoire qui façonne l'évolution du concept général de la conception du site est ancrée dans l'objectif de *respecter le passé et de protéger l'avenir*.

Le plan conceptuel du site donne suite aux recommandations relatives à la conservation du patrimoine énoncées dans les Lignes directrices en matière de conservation du patrimoine ayant trait au projet du 875, chemin Heron et l'Énoncé de valeur patrimoniale du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), et appuie une structure historique de point de repère visuel dans un environnement ayant une apparence semblable à un parc. Le plan du site s'appuie ensuite sur les nouveaux

principes de vision et de conception élaborés au début du processus du projet et tient compte des sept principes directeurs de la vision 2018 pour les Buttes de la Confédération et du Community Wellbeing Framework (Conference Board du Canada).

#### GRANDES LIGNES

- Le cadre de circulation favorise une répartition modale améliorée qui encourage le transport actif, l'utilisation du transport en commun et le covoiturage et réduit les besoins futurs en stationnement. Le réseau amélioré de sentiers polyvalents mieux reliés favorise également les activités ludiques et éducatives et tient compte de l'accessibilité universelle.
- Le réseau d'espaces ouverts est rehaussé par une diversité de nouveaux espaces qui reflètent des possibilités de programmation souples et définies. Ces espaces répondent aux besoins cernés dans le Rapport sur les commodités pour les employés, tout en équilibrant l'approche globale de conception afin de ne pas nuire au caractère patrimonial du paysage.
- La durabilité faisait partie intégrante de l'approche et incluait l'objectif d'atteindre les cibles de certification WELL et LEED, ainsi que le respect des principes du cadre One Planet Living. En coordination avec d'autres disciplines, les interventions touchant la conception comprennent l'amélioration de la répartition modale, l'intégration de sources d'énergie de remplacement comme les panneaux photovoltaïques, le soutien des systèmes et corridors écologiques, l'amélioration de la biodiversité, l'amélioration du bien-être de la collectivité et plus encore.
- Le nouvel aménagement proposé d'îlots et de voies routières a été défini de manière à permettre de nouveaux aménagements sur le site, au besoin, en tenant compte de la largeur des parcelles qui peuvent accueillir des garages de stationnement souterrains ainsi qu'une mixité d'utilisations du terrain et de commodités connexes comme un espace de débordement pour des cafés. Les zones à grande valeur patrimoniale ont été évitées et préservées aux fins de la conception d'un aménagement d'espaces ouverts qui respecte le caractère patrimonial du site.

### 4.11 RAPPORT DU PLAN CONCEPTUEL DU PAYSAGE ET JEU DE DESSINS

#### APERÇU

Le plan conceptuel du paysage est un dérivé du plan conceptuel du site et lui ajoute une couche de détails, en gardant le même but à l'esprit, soit de respecter le passé et de protéger l'avenir. L'objectif du rapport est de présenter le plan conceptuel du paysage pour le site du 875, chemin Heron, ainsi que l'approche générale et l'intention de la conception. Le rapport comporte deux parties – le contexte et le plan – et comprend ce qui suit.

1. Les **conditions existantes**, l'analyse des possibilités et les **lignes directrices** pour le paysage d'ensemble du site.
2. Une courte liste d'**objectifs de durabilité** liés au paysage à atteindre, ainsi que des **recommandations relatives à l'aménagement des commodités pour les employés** à intégrer à la conception.
3. Un aperçu de la **conception proposée pour le paysage**, l'approche de conception adoptée et une description des différents secteurs et paysages des rues décrits du point de vue de l'intention et du rendement, en tenant compte des éléments relatifs à la sécurité, à l'accessibilité, aux caractéristiques de durabilité et aux commodités.
4. Les **palettes** de plantation, de pavage, d'aménagement mobilier et d'éclairage proposées dans l'ensemble du site.

#### GRANDES LIGNES

- Dans l'ensemble, le plan conceptuel du paysage vise à trouver un équilibre délicat entre la modernisation et la conservation du patrimoine et à appuyer davantage les exigences en matière de durabilité, notamment en ce qui concerne le cadre One Planet Living Framework, la certification LEED V4 Platine et WELL Or, comme il est décrit dans le Rapport de l'avant-projet de conception pour la durabilité. De plus, le plan donne suite aux recommandations relatives aux commodités liées au Community Wellbeing Framework et intégrera les constatations d'une analyse comparative entre les sexes (ACS+) à venir.
- Le plan conceptuel du paysage propose de nouveaux espaces et de nouvelles possibilités, pour que les employés et les visiteurs du bâtiment puissent découvrir le paysage, qui favorisent le bien-être

de la collectivité et répondent aux besoins et aux désirs cernés durant le processus de mobilisation des intervenants. Les nouveaux espaces proposés appuient les loisirs passifs et actifs, l'éducation sur les caractéristiques naturelles comme les plantes pollinisatrices, ainsi que sur l'histoire du site grâce à de nouveaux espaces d'art public et de signalisation d'interprétation, en particulier pour mettre en valeur les lieux et les traditions autochtones. Les possibilités de programmation sont également élargies aux soirs et aux fins de semaine, et tout au long de l'année afin d'inclure des possibilités de loisirs hivernaux.

- L'approche de conception du plan conceptuel du paysage tient compte des valeurs patrimoniales et protège les principaux éléments caractéristiques sur le site, en plus d'intégrer des caractéristiques qui appuient l'importance d'un complexe historique de style international dans le contexte patrimonial élargi du complexe des Buttes de la Confédération. De même, les interventions apportées et le style infusé au site et au terrain tiennent compte du caractère global du campus afin qu'il soit perçu comme un complexe unifié et cohésif.
- Le plan conceptuel du paysage favorise le transport actif grâce à des voies nouvelles et améliorées, plus larges et à un réseau connecté globalement amélioré. Les voies d'accès aux propriétés avoisinantes, aux réseaux de sentiers, aux stations de transport en commun et aux commodités publiques comme les installations récréatives de la rivière Rideau et du Centre RA.
- Le plan conceptuel du paysage appuie l'accessibilité grâce à une stratégie d'orientation améliorée et à des lignes directrices stratégiques visant un aménagement paysager universellement accessible – sans obstacle et offrant des chances égales.
- Le plan conceptuel du paysage répond aux besoins en matière de sûreté et de sécurité en intégrant les principes de prévention du crime par l'aménagement du milieu aux différentes caractéristiques du paysage, en améliorant l'aménagement et la conception de l'éclairage, en préservant les principales lignes de visibilité le long des voies et en intégrant des interphones d'urgence dans les aires de stationnement, en offrant des passages piétonniers plus sécuritaires et en concevant des barrières limitant l'accès aux espaces extérieurs privés des employés.

## 4.0 // INTRANTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN DU SITE

### 4.12 RAPPORT DE L'AVANT-PROJET DE CONCEPTION POUR LA DURABILITÉ

#### APERÇU

L'objectif de la réhabilitation du bâtiment et du site du 875, chemin Heron est de favoriser un niveau élevé de durabilité environnementale, une conception à faible émission de carbone et la santé et le bien-être humains. Le bâtiment doit se distinguer des bâtiments existants dans le secteur de la capitale nationale en démontrant son exemplarité en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie pour un gouvernement vert.

Le présent rapport décrit la vision, les objectifs et les mesures en matière de durabilité qui sont mis en œuvre dans le cadre de l'avant-projet de conception. Les stratégies décrites dans le rapport sont fondées sur les grandes lignes fournies dans l'aperçu de la stratégie préliminaire de développement durable (ASPDD), publié par GRC-DIALOG (version provisoire achevée à 90 % publiée le 16 octobre 2020) et peaufiné au moyen de plusieurs séances de consultation avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC), ainsi que de la coordination au sein de l'équipe de conception. Les recommandations formulées dans le rapport et dans le rapport de l'ASPDD sont fondées sur les recommandations de l'« option 1C » telles que détaillées et chiffrées dans le rapport de faisabilité du 875, chemin Heron (DFS Architecture and Design inc., 2018). Ces recommandations ont été examinées et adaptées par l'équipe de GRC-DIALOG tout au long du processus de mise en œuvre de l'étape d'avant-projet de conception.

Le rapport de durabilité décrit la stratégie en matière de durabilité et fournit des mises à jour sur les objectifs globaux en matière de durabilité, y compris le rendement énergétique, la réduction des émissions de GES, l'amélioration de la connectivité et de l'écologie du site, l'amélioration de la santé et du bien-être des occupants et de la collectivité ainsi que les certifications relatives aux bâtiments écologiques des normes LEED v4 et WELL v2. De plus amples détails sur les mesures individuelles visant ce bâtiment durable (par exemple : solution du système de vitrage, panneaux photovoltaïques ou stratégies de gestion des eaux pluviales) sont également présentés dans le rapport. De plus, le rapport inclura, dans une prochaine version, le plan d'action One Planet Living, qui est en cours d'élaboration, et soulignera d'autres objectifs de durabilité pour la conception du site et du bâtiment.

#### GRANDES LIGNES

- Le rapport comprend la présentation de la carte de pointage LEED à la section 2.0. À l'heure actuelle, le projet vise 82 points, ce qui se situe dans la fourchette requise pour obtenir la certification Platine.
- La carte de pointage WELL est également présentée à la section 3.0. À l'heure actuelle, le projet vise 67 points, ce qui se situe dans la fourchette requise pour obtenir la certification Or.
- Les résultats à jour du modèle énergétique sont présentés à la section 4.0. Actuellement, le modèle prévoit que le bâtiment peut atteindre les résultats indiqués dans le tableau ci-dessous. Une description et une justification supplémentaires sont fournies dans le résumé de la modélisation énergétique à la section 4.0.



Figure 8. Images précédentes d'initiatives durables.

# PARTIE 3: LE PLAN

# 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

L'avant-projet de conception pour le site du 875, chemin Heron s'appuie sur les commentaires de nombreuses disciplines et appuie la vision de planification globale du site.

Dans l'ensemble, la conception tient compte de la valeur patrimoniale, des possibilités et lignes directrices du paysage, des objectifs en matière de mobilité et des cibles en matière de durabilité et de bien-être communautaire énoncés dans les études menant à l'avant-projet de conception final.

Le plan de l'avant-projet de conception pour le plan d'aménagement du site présenté ici ne se veut pas une conception finale, mais vise plutôt à servir de démonstration de l'intention et de l'approche à l'égard de la conception du site et de l'aménagement paysager en prévision de l'élaboration des documents du DD aux prochaines étapes du projet. Il illustre la vision à long terme, également appelée phase 2.



Figure 9. Plan global du site du 875, chemin Heron. Mise à jour à partir du Rapport du plan conceptuel du site. (vision à long terme avec reconfiguration du raccordement de la route au sud)



## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE



Figure 10. Vision originale : État + suburbain (plan Greber)

### 5.1 ÉVOLUTION DU PLAN DE L'AVANT-PROJET DE CONCEPTION

Le plan de l'avant-projet de conception a été élaboré en accordant la priorité à l'appui des objectifs du projet décrits à la section 2.1. Le plan répond également aux principes de conception et à la vision pour la planification du site, qui ont été élaborés dans le cadre d'un processus de mobilisation à la première étape de la phase 1 du projet (voir le *Rapport d'orientation sur l'aménagement du site et la circulation*).

#### Vision de la planification

*Un immeuble de bureaux fédéral de démonstration qui met en valeur l'engagement envers le développement durable et l'amélioration du bien-être des divers occupants et utilisateurs du site en allant au-delà des approches conventionnelles.*

#### Principes de conception de la planification

Résilience  
Durabilité  
Intégration urbaine  
Patrimoine  
Domaine public  
Mobilité  
Bien-être

L'histoire qui façonne l'évolution du concept de la conception pour le site du 875, chemin Heron est ancrée dans l'objectif suivant:

*respecter le passé et protéger l'avenir.*

Il fait fond sur la vision du plan Greber pour le secteur de la capitale nationale (figure 10), qui relève la structure du bâtiment comme un point de repère architectural important au cœur d'un paysage urbain ouvert et suburbain semblable à un parc. De plus, il respecte la valeur patrimoniale du site qui demande la préservation d'un paysage semblable à celui d'un parc ouvert à l'ouest, ainsi que l'allée d'entrée circulaire à l'est (figure 12), et les recommandations connexes en matière de conservation du patrimoine énoncées dans les Rapport des Lignes directrices en matière de conservation du patrimoine des SCP 2020 et l'Énoncé de valeur patrimoniale du BEEFP

#### Recommandations relatives à la valeur patrimoniale

1. Utiliser une approche de conservation propre au projet;
2. Respecter l'intention de la conception originale;
3. Mettre l'accent sur la qualité des matériaux;
4. Respecte les normes en matière de santé et de sécurité;
5. Planifier de manière globale;
6. Privilégier des interventions réversibles;
7. Établir un plan de conservation et d'évaluation préalable;
8. Établir une stratégie de nettoyage compatible.



Figure 11. Vue d'ensemble sur la partie nord-est du site du 875, chemin Heron.

La conception vise à renforcer davantage la valeur patrimoniale en rehaussant les éléments caractéristiques de l'architecture sur le site et en intégrant les points de vue clés à l'égard de l'édifice fédéral comme point de repère important sur le complexe des Buttes de la Confédération.



Figure 12. Carte montrant la valeur patrimoniale de différentes zones au 875, chemin Heron, et agrandissement de la légende associée.

Cette vision originale amène à l'état actuel où l'édifice s'intègre audacieusement dans un paysage semblable, mais plus mature (figure 11).

L'objectif et la priorité pour l'avenir sont le plan de l'avant-projet de conception pour le plan d'aménagement du site présenté ici, qui réinterprète la vision originale de façon novatrice pour aboutir à une solution de conception plus respectueuse de l'environnement, pérenne et propice à la santé humaine et au bien-être communautaire.

L'avant-projet de conception du site s'appuie sur la base de connaissances du cadre Community Wellbeing Framework (élaboré par le Conference Board du Canada). Il est spécialement conçu pour appuyer le cadre One Planet Living, qui en cours d'élaboration, et énoncer des cibles afférentes aux indicateurs de rendement clés. De même, l'avant-projet positionne le projet en vue de présenter une demande de certification LEED v4 Platine et WELL Or..



Figure 13. L'évolution du plan de l'avant-projet de conception repose sur une réflexion et une analyse du cadre Community Wellbeing Framework + des cartes de pointage des certifications LEED et WELL + le cadre One Planet Living.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

### 5.2 APPROCHE DE CONCEPTION

L'approche de conception du plan de l'avant-projet de conception du site consistait à trouver un équilibre délicat entre la modernisation et la conservation du patrimoine, ainsi qu'à améliorer la relation entre le paysage et l'architecture du site et à célébrer son importance en tant que point de repère fédéral visible au sein du complexe des Buttes de la Confédération.

La conception respecte l'importance historique des éléments caractéristiques énumérés dans l'Énoncé de valeur patrimoniale du BEEFP, mais elle est affirmée et novatrice dans sa compréhension que l'évolution est importante pour assurer la pérennité du site et son influence sur la croissance et la santé de la collectivité.

Les décisions de conception, comme l'intégration d'interventions complémentaires en réponse aux besoins en matière de commodités et de création d'espaces publics, subordonnées à l'édifice, le choix de matériaux harmonieux et minimaliste agencés aux matériaux existants et l'accent mis sur les éléments et formes de conception modernistes, ont ouvert la voie à un aménagement de style international approprié pour un bâtiment et un lieu patrimonial. L'intégration de caractéristiques de durabilité visibles et d'une grande esplanade, ainsi que d'une exigence relative à des espaces d'art public et de signalisation d'interprétation qui mettent en valeur et célèbrent l'histoire, la culture et l'environnement naturel du site du 875, chemin Heron, appuie les objectifs visant à en faire un site neutre en carbone et à rehausser la qualité de cet endroit important dans le complexe plus général.

La section suivante illustre certaines des façons dont le plan de l'avant-projet de conception pour le plan d'aménagement du site répond aux aspirations exprimées dans les principes initiaux du projet. Pour obtenir une description complète de chaque aspect du plan, veuillez consulter le Rapport du plan conceptuel du paysage.

### 5.3 RÉPONSE AUX PRINCIPES

#### RÉSILIENCE

Le site et le bâtiment seront en mesure de s'adapter aux changements et aux perturbations, y compris celles liées à l'environnement (dont les changements climatiques), à la technologie et au fonctionnement.



Exemples de réponse :

1. Les aires de stationnement en surface sont conçues pour offrir des possibilités d'intégrer d'autres utilisations dans le cadre d'une approche portant sur l'ensemble du complexe;
2. Les raccordements routiers sont conçus pour permettre l'évolution future du réseau routier dans les Buttes de la Confédération;
3. Les stratégies relatives aux eaux pluviales permettent au site de réagir aux phénomènes météorologiques extrêmes et d'atténuer les répercussions des changements climatiques.

#### DURABILITÉ

Le site respectera les normes les plus élevées en matière de développement durable et améliorera le bien-être des employés, des visiteurs et de la collectivité environnante. La durabilité sera intégrée à tous les aspects du site, y compris les systèmes de bâtiments, l'aménagement paysager, l'écologie et le transport. Le projet permettra de réaliser des ouvrages prêts à la carboneutralité.

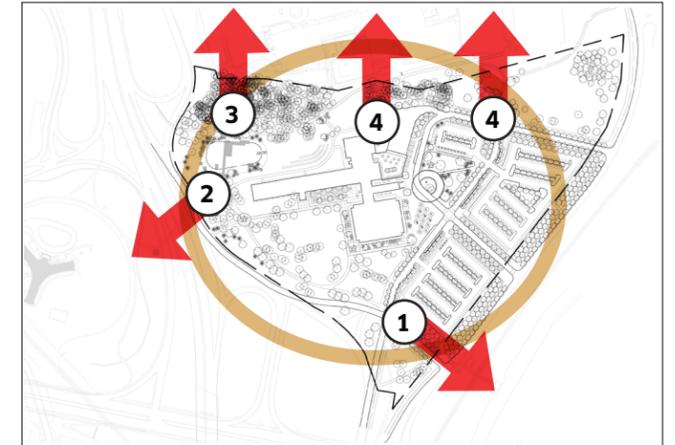


Exemples de réponse :

1. Les rues internes sont conçues pour prioriser les déplacements des piétons et des vélos, ainsi que pour intégrer des stratégies d'aménagement à faible impact;
2. L'escarpement bordant le nord de la propriété est préservé et protégé en raison de sa valeur patrimoniale naturelle et culturelle;
3. Des commodités accessibles au public dans le site permettent aux employés et aux membres de la collectivité de pratiquer des activités récréatives.

#### INTÉGRATION URBAINE

En tant qu'installation publique, la qualité et la conception sont un symbole de fierté civique et nationale. Le site sera un endroit reconnaissable et interconnecté implanté dans la ville qui accueillera les utilisateurs internes et communautaires.



Exemples of response:

1. Le passage piétonnier amélioré relie le service rapide par bus (SRB) et le voisinage au-delà;
2. Le réseau piétonnier amélioré permet de relier le système léger sur rail (SLR) et d'autres destinations à l'intérieur des Buttes de la Confédération;
3. Le prolongement des sentiers pédestres et cyclables relie le site à d'autres commodités et à des espaces ouverts le long du littoral de la rivière;
4. Les raccordements au Centre RA permettent aux employés de l'édifice de l'ARC d'utiliser les installations.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

### PATRIMOINE

L'aménagement du site doit respecter l'éthique de la conception originale, les valeurs culturelles et le caractère du site avant et après l'établissement, et s'y harmoniser, tout en introduisant de nouveaux aspects qui tiennent compte des objectifs, des fonctions et de l'expression contemporaines, y compris les changements climatiques, la technologie et la fonction.



Exemples de réponse :

1. L'approche à l'égard du paysage préserve le style international et le caractère d'une « tour dans un parc » et répond au caractère cohérent du complexe de l'ensemble des Buttes de la Confédération;
2. La réutilisation adaptative des aires de stationnement transforme le site en un reflet des valeurs contemporaines de durabilité et de transport actif;
3. L'approche d'interprétation des éléments patrimoniaux comme le carrefour giratoire et l'intégration d'espaces d'art public permettent une utilisation contemporaine tout en conservant les valeurs et les ressources patrimoniales et en mettant en lumière l'histoire autochtone.

### DOMAINE PUBLIC

Le paysage et les espaces ouverts du site offriront un environnement ouvert, stimulant et invitant où seront aménagés des espaces pour des utilisations passives et actives, des loisirs et des rassemblements sociaux. La qualité du domaine public renforcera l'esprit des lieux de manière convaincante en tant que vitrine de la réussite civique.



Exemples de réponse :

1. L'interface avec les rues publiques et le réseau de sentiers est améliorée pour prioriser les déplacements des piétons et des cyclistes;
2. La nouvelle place d'accueil favorise l'expérience du visiteur et l'orientation;
3. La majorité des lieux sont accessibles au public et peuvent être utilisés à des fins récréatives.

### MOBILITÉ

Le site priorisera le transport actif comme moyen d'accès. Le cyclisme, la marche et les installations de transport en commun témoigneront d'un engagement sans compromis, à toute saison, à l'égard de modes de transport plus durables qui encouragent des modes de vie sains. L'accessibilité sera intégrée de façon holistique dans les espaces pour offrir une expérience sécuritaire, confortable et homogène à tous les utilisateurs.

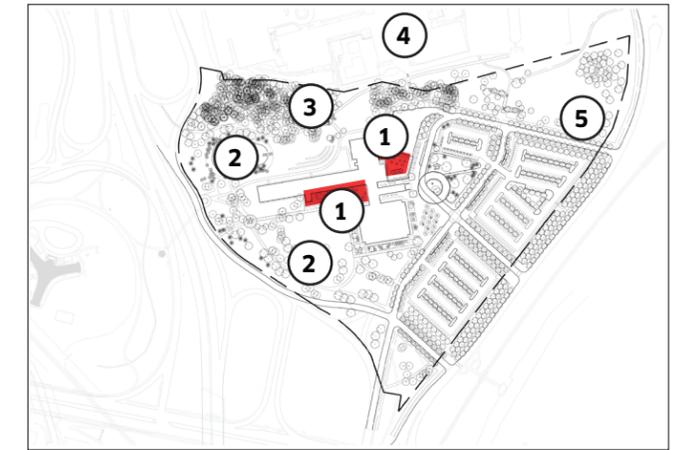


Exemples de réponse :

1. Amélioration des liens piétonniers avec les installations de transport en commun et à l'intérieur du site grâce à un réseau de sentiers et de voies polyvalentes;
2. Des installations de stationnement pour vélos près des entrées des bâtiments, des douches et des vestiaires soutiennent les modes de transport actif;
3. Des places de stationnement préférentielles sont réservées aux véhicules électriques, au covoiturage et au respect des exigences en matière d'accessibilité.

### BIEN-ÊTRE

Le site, les bâtiments et les commodités offriront des occasions de socialisation, d'apprentissage, de jeu et d'expression culturelle. Cela favorisera un sentiment d'appartenance chez les utilisateurs et leur permettra de s'épanouir, ce qui favorisera leur bien-être physique, social et mental global.



Exemples de réponse :

1. Deux terrasses situées dans la zone sécurisée permettent aux employés d'avoir facilement accès à l'expérience extérieure;
2. Les terrains abritent diverses commodités publiques qui favorisent un mode de vie actif, un accès à la nature et des possibilités de loisirs passifs. Bassin d'eaux pluviales est conçu comme commodité;
3. La parcelle boisée est gérée et élargie pour accroître la biodiversité et la santé de l'écosystème;
4. Des connexions améliorées aux commodités hors site sont aménagées, par exemple pour accéder à un gymnase et à des douches au Centre RA;
5. Les paysages sont conçus et gérés de manière respectueuse des pollinisateurs.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

### 5.4 LIMITES DU PROJET

#### 5.4.1 APPROCHE GÉNÉRALE

Le plan de l'avant-projet de conception pour le plan d'aménagement du site a permis de comprendre l'étendue des travaux nécessaires à l'exploitation du site le jour de l'ouverture (voir la figure 14).

La définition de la portée du projet vise à : 1) permettre l'occupation du site; 2) créer une interface positive avec le contexte environnant.

Voici une description des conditions périphériques prévues pour la zone du projet. Les zones situées à l'intérieur de ces limites générales devraient être incluses à l'intérieur des limites du projet (p. ex. zones aménagées globales, aires de stationnement, esplanade, amphithéâtre, sentiers et pistes, etc.). Certains éléments peuvent être considérés comme faisant partie des ouvrages habitants (p. ex. réhabilitation de la parcelle boisée).

1. Le passage piétonnier sous l'avenue Bronson est un lien clé avec le transport en commun ainsi qu'avec d'autres services et commodités. Bien que les améliorations apportées au passage piétonnier soient importantes, on ne s'attend pas à ce qu'elles fassent partie du projet du 875, rue Heron. Elles seront plutôt apportées au moyen d'un processus différent, défini dans le plan directeur des Buttes de la Confédération.
2. Tous les éléments relatifs à la gestion des eaux pluviales devraient faire partie des exigences du projet. Il s'agit notamment de la construction de l'étang pluvial et de bassins biologiques dans l'ensemble du site et du périmètre du site nécessaires pour capturer les eaux de ruissellement.
3. Le raccordement du sentier nord-ouest vise à offrir aux piétons un accès aux commodités et aux espaces ouverts de la vallée de la rivière ainsi qu'à l'entrée ouest du Centre RA. En plus de permettre ce raccordement, le projet devrait gérer l'écoulement des eaux pluviales par la construction de bassins biologiques ou d'autres méthodes de rétention de l'eau.

4. Semblable au point 3, fournir un lien piétonnier au futur agrandissement du Centre RA, à mi-chemin du bâtiment.
5. Semblable aux points 3 et 4, fournir un lien piétonnier vers le Centre RA le long du côté est et gérer l'accumulation des eaux pluviales à la base de la colline.
6. Un nouveau lien avec le chemin Data Centre exigera une coordination avec la Ville. La façade est du site du 875, rue Heron devrait dépasser la limite de propriété et inclure la portion du droit de passage municipal jusqu'à la ligne du trottoir, sans perturber le bon fonctionnement de la route.
7. Semblable au point 7, une nouvelle liaison routière dépasse la limite de propriété pour relier le chemin Data Centre.
8. On s'attend à ce que le réseau routier entourant le site, et plus particulièrement les bretelles du chemin Heron, soit examiné et éventuellement remanié dans le cadre du plan directeur des Buttes de la Confédération. Ainsi, les nouvelles routes internes construites dans le site devront : a) être reliées à court terme aux bretelles existantes; et b) permettre la reconfiguration à long terme du lien pour en faire une intersection routière standard. Comme une nouvelle intersection est confirmée, on s'attend à ce qu'une partie du terrain soit cédé à la Ville sous forme de droit de passage municipal.
9. Les rues internes (désignées dans la carte adjacente) devraient être cédées comme voies publiques et devront être conçues et construites pour répondre aux normes des routes municipales.



Figure 14. Diagramme des limites du projet

## 5.0 // CONCEPTION SCHEMATIQUE

### 5.5 GRANDES LIGNES DU PLAN

Le plan de l'avant-projet de conception propose de nouveaux espaces et de nouvelles occasions de découvrir le paysage qui favorisent le bien-être de la collectivité et qui répondent aux besoins et aux désirs cernés dans le cadre du processus de mobilisation des intervenants. La conception de chaque espace tient compte des normes d'accessibilité, des cibles et des exigences de la stratégie de durabilité et des constatations d'une ACS+ préliminaire. Les nouveaux espaces proposés appuient les activités passives et actives de loisirs, d'éducation et de découverte sur les caractéristiques naturelles et l'histoire du site, grâce à de nouveaux espaces d'art public et de signalisation d'interprétation, ainsi que par la plantation de plantes indigènes et pollinisatrices. Les possibilités de programmation sont également élargies aux soirs et aux fins de semaine, à longueur d'année, pour inclure les possibilités de programmation hivernale. (Voir le plan à la figure 15, qui est associé aux descriptions numérotées qui suivent.)

- 1 Dans l'ensemble, on planifie des aménagements paysagers améliorés avec un couvert forestier et des sentiers polyvalents élargis, ainsi que des interventions favorisant des activités récréatives actives, par exemple en aménageant le paysage des installations d'exercice le long des sentiers, et des panneaux appuyant des circuits de course à pied.
- 2 Un nouvel étang de gestion des eaux pluviales est conçu comme une commodité récréative et passive de manière à favoriser le rapprochement et le contact avec l'eau, qui peut être observée à partir d'une promenade, et l'observation des oiseaux.
- 3 Les flancs de colline est de l'escarpement sont conçus en gardant à l'esprit leur potentiel pour la glissade et la vue spectaculaire qu'ils offrent sur la rivière Rideau.
- 4 Un amphithéâtre peut être utilisé en toute saison. Il est conçu pour offrir confort et durabilité, et imaginé pour une utilisation passive ainsi que pour des occasions de performance spontanées et programmées.



Figure 15. Plan conceptuel du paysage (vision à court terme (jour 1) avec le raccordement existant de la route au sud). Tiré du Rapport du plan conceptuel du paysage.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

5 Les jardins et les espaces d'agrément flexibles, qui prévoient des usages internes, sont conçus pour compléter l'architecture de style international du bâtiment et les utilisations intérieures, offrent des possibilités d'interaction et d'éducation au moyen de panneaux d'interprétation, d'espaces d'art public, de références au patrimoine autochtone et de végétaux spécialisés comme des plantes comestibles et pollinisatrices.

6 Les superficies gazonnées ouvertes offrent de nombreuses possibilités pour des utilisations informelles et des loisirs passifs, ainsi que pour tenir des événements de différentes envergures. Les bouquets d'arbres offrent des aires de repos et de protection contre les intempéries. La réduction globale des aires nécessitant une tonte favorise la durabilité environnementale et réduit l'entretien.

7 L'esplanade avant offre un espace accueillant et attrayant qui peut se prêter aux activités de socialisation et de détente de tous les jours ainsi qu'à des rassemblements plus importants occasionnels, par exemple pour la tenue d'événements et de marchés. L'esplanade offre un nombre de places assises et un éclairage appropriés pour une sécurité accrue et une utilisation en soirée. L'intégration de l'art public et de l'art autochtone témoigne de l'importance historique et culturelle du lieu. Le vaste espace de stationnements pour vélos près du périmètre de la terrasse sur le toit encourage l'utilisation du transport de remplacement et, de concert avec les plantes indigènes et les matériaux recyclés, met en évidence un engagement envers la durabilité.

8 Une nouvelle cour pour les employés, conçue pour une utilisation souple, offre différents aménagements de places assises, de l'ombrage et de larges points de vue sur le paysage ouvert et jusqu'au 1500, avenue Bronson, ainsi que la possibilité d'y tenir des événements. L'esplanade est bordée d'une barrière de sécurité basse qui permet aux employés d'accéder plus facilement aux espaces extérieurs sans devoir passer par la sécurité.

9 Une nouvelle terrasse sur le toit accessible par la cafétéria offre des configurations de places assises adaptables ainsi que des platebandes fixes pour des espèces de plantes pollinisatrices et sempervirentes et des vignes indigènes. Les vues au nord sont célébrées et prises en compte en particulier dans la conception des éléments de plus grande taille. L'intégration de panneaux photovoltaïques représente un atout supplémentaire.

Le plan conceptuel du paysage **favorise le transport actif** grâce à un réseau mieux connecté de sentiers, de rues et de commodités de soutien.

10 Des sentiers polyvalents nouveaux et améliorés sur l'ensemble du site et un généreux parc linéaire le long du chemin Data Centre permettent de mieux relier les entrées des bâtiments, les stations de transport en commun et les commodités publiques comme les installations récréatives de la rivière Rideau et du Centre RA et les commodités communes potentielles ainsi que les quartiers adjacents.

11 Les nouveaux paysages de rues offrent un environnement public amélioré, en gardant à l'esprit le confort et l'accessibilité, ainsi qu'un espace de débordement pour les cafés et les interactions sociales qui contribuent à l'expansion de l'espace.

Le plan conceptuel du paysage **appuie l'accessibilité** en améliorant la stratégie d'orientation et les lignes directrices en vue d'un aménagement paysager universellement accessible – exempt d'obstacles et offrant des chances égales.

12 Une nouvelle caractéristique particulière proposée dans le paysage est une rampe de retour vers le Centre RA au bas de l'escarpement.

13 Un itinéraire circulaire d'agrément le long des sentiers polyvalents désignés est aménagé autour du site à un niveau accessible, et les commodités et le mobilier sont conçus de manière à ne créer aucun obstacle.

L'approche de conception du plan conceptuel du paysage **tient compte des valeurs patrimoniales** et protège les principaux éléments caractéristiques sur le site, en plus d'intégrer des caractéristiques qui appuient l'importance d'un complexe historique de style international dans le contexte patrimonial élargi du complexe des Buttes de la Confédération..

14 L'esplanade avant respecte et commémore la forme circulaire historique et l'emplacement du débarcadère des véhicules, mais la réinterprète de manière à accorder la priorité au piéton plutôt qu'aux voitures.

• L'approche globale de la conception du côté ouest du site permet de maintenir un environnement de type parc historique qui préserve le point de vue dégagé sur le bâtiment emblématique. En outre, la géométrie, les lignes épurées et le caractère officiel des jardins et des espaces autour de la tour du centre de données et dans la cour des employés mettent l'accent sur l'architecture minimaliste de style international du bâtiment et le choix des matériaux complète les détails architecturaux.

• L'ameublement, la matérialité et l'éclairage sont définis de manière à créer un langage cohérent dans l'ensemble du site et dans l'environnement élargi du complexe, qui complète l'architecture. Ils maintiennent une palette minimaliste axée sur l'acier et le béton, avec un ajout limité de bois, pour rappeler la palette existante sur le site.

15 Possibilités d'art public et d'art autochtone commémorant l'histoire et la culture.

Le plan conceptuel du paysage **répond aux besoins en matière de sûreté et de sécurité** en intégrant les principes de prévention du crime par l'aménagement du milieu aux différentes caractéristiques du paysage, en améliorant l'aménagement et la conception de l'éclairage, en préservant les principales lignes de visibilité le long des voies et en intégrant des interphones d'urgence dans les aires de stationnement, en offrant des passages piétonniers plus sécuritaires et en concevant des barrières limitant l'accès aux espaces extérieurs privés des employés.

Le plan conceptuel du paysage répond également aux **objectifs de durabilité** en proposant des solutions de conception précises pour l'atténuation des eaux pluviales, le développement à faible impact, les stratégies de conservation de l'énergie, l'amélioration écologique et le confort environnemental pour les utilisateurs en toute saison.

• Seules des espèces indigènes et tolérantes doivent être plantées pour répondre à un objectif d'élimination de l'irrigation dans l'ensemble du paysage.

• La conception et la palette de plantation proposées tiennent compte de la fonction écologique, de l'expansion de la biodiversité, des espèces comestibles et pollinisatrices.

• Le nouvel étang est conçu pour capter une grande proportion des eaux pluviales sur le site.

16 Les bassins biologiques sont incorporés dans les aires de stationnement, au pied de l'escarpement et le long de certains des paysages de rues et du parc linéaire afin de gérer les eaux pluviales sur le site.

• La plantation d'arbres supplémentaires dans les aires de stationnement et le long des paysages de rues aide à réduire l'effet d'îlots de chaleur.

• Des espaces plus fonctionnels et confortables permettent une utilisation toute l'année et favorisent le transport actif.

• Panneaux d'interprétation pour mettre en valeur les caractéristiques durables.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

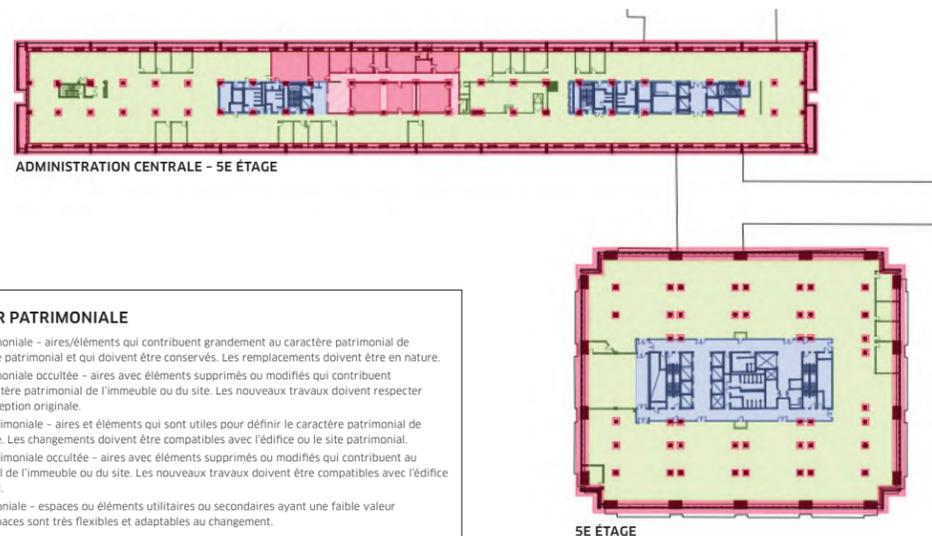
### 5.6 PATRIMOINE ET CONCEPTION DES BÂTIMENTS

Le site du 875, chemin Heron est situé dans les Buttes de la Confédération, une zone aménagée pendant la période d'après-guerre (1950-1975) pour accueillir un ensemble de bureaux gouvernementaux dans un paysage se voulant résolument moderne. Il est le dernier grand projet d'aménagement entrepris dans les Buttes de la Confédération avant le réaménagement de l'administration centrale de Postes Canada au début des années 1990.

Le bâtiment situé au 875, chemin Heron est un édifice fédéral du patrimoine (EFP) dans la catégorie «reconnu». En tant qu'EFP reconnu, toutes les interventions qui pourraient avoir une incidence sur le caractère patrimonial de l'édifice exigent de solliciter des conseils en matière de conservation du patrimoine, mais aucun examen des interventions, par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), n'est requis pour ce projet. Des conseils en matière de conservation ont été reçus des Services de conservation du patrimoine (SCP) et sont sollicités pour ce projet sous forme de commentaires des SCP et en vue de

la participation continue des professionnels qualifiés du patrimoine aux travaux de l'équipe consultative technique. L'approbation fédérale du projet sera sollicitée par le partenaire privé de la Commission de la capitale nationale, qui examinera l'approche en matière de conservation du patrimoine et la rendra officielle en vertu de cette autorisation. L'approche en matière de conservation du patrimoine prévoit que la CCN et SPAC reconnaissent l'importance du 875, chemin Heron pour en désignant les Buttes de la Confédération comme carrefour de bureaux fédéraux aux normes élevées de conception architecturale et paysagère.

Le statut « reconnu » du 875, chemin Heron signifie que le gardien du bien (SPAC) doit tenir compte de la valeur patrimoniale culturelle du bien avec l'avis d'experts qualifiés, mais l'approbation du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) n'est pas requise. Les Services de conservation du patrimoine (SCP) de Services publics et Approvisionnement Canada ont élaboré des lignes directrices en matière de conservation pour le site, qui délimitent les aspects culturellement importants du site et les principes de conception qui ont éclairé le travail de l'équipe de consultation technique.



#### ZONES DE VALEUR PATRIMONIALE

- Grande valeur patrimoniale - aires/éléments qui contribuent grandement au caractère patrimonial de l'immeuble ou du site patrimonial et qui doivent être conservés. Les remplacements doivent être en nature.
- ▨ Grande valeur patrimoniale occultée - aires avec éléments supprimés ou modifiés qui contribuent grandement au caractère patrimonial de l'immeuble ou du site. Les nouveaux travaux doivent respecter l'intention de la conception originale.
- Moyenne valeur patrimoniale - aires et éléments qui sont utiles pour définir le caractère patrimonial de l'immeuble ou du site. Les changements doivent être compatibles avec l'édifice ou le site patrimonial.
- ▨ Moyenne valeur patrimoniale occultée - aires avec éléments supprimés ou modifiés qui contribuent au caractère patrimonial de l'immeuble ou du site. Les nouveaux travaux doivent être compatibles avec l'édifice ou le site patrimonial.
- Faible valeur patrimoniale - espaces ou éléments utilitaires ou secondaires ayant une faible valeur patrimoniale. Ces espaces sont très flexibles et adaptables au changement.

Remarque : Les plans de zonages patrimoniaux ne servent qu'à fournir des indications de caractère général. Veuillez vous référer aux SCP et aux autres articles pertinents des lignes directrices pour obtenir des précisions au besoin.

Figure 16. Extrait du rapport des Lignes directrices en matière de conservation des SCP de SPAC indiquant que les anciens bureaux des ministres au 5e étage de l'administration centrale, la façade et la grille structurelle du bâtiment ont une grande valeur patrimoniale.

Le document sur les lignes directrices en matière de conservation, qui constitue un ouvrage de référence important pour ce projet, repose sur un examen des éléments définissant le caractère du bâtiment au moyen de techniques non destructives, d'inspections et d'enregistrements photographiques. Les Lignes directrices en matière de conservation pour le site du 875, chemin Heron traitent également des caractéristiques du site qui contribuent à la valeur patrimoniale du bâtiment telles qu'elles sont indiquées dans l'énoncé de valeur patrimoniale et d'après une analyse effectuée par SCP.

L'équipe de consultation technique chargée de délimiter les exigences du projet a élaboré, à son tour, un document sur l'approche en matière de conservation du patrimoine qui se veut une orientation pour le partenaire privé. Ce document énonce les stratégies de conservation du patrimoine et les traitements de conservation qui doivent être appliqués dans le cadre de la modernisation et de la réhabilitation des



Figure 17. Centre de données, 875, chemin Heron. Source : SCP, E-10.



Figure 18. Intérieur de la cafétéria, 875, chemin Heron. Source : SCP, G-57.

installations de la propriété. Bien que la réhabilitation et le renouvellement du 875, chemin Heron se déroulent indépendamment du projet de planification générale des Buttes de la Confédération, l'approche en matière de conservation du patrimoine respecte et protège l'emplacement important qu'occupe le 875, chemin Heron dans le contexte du paysage culturel plus vaste des Buttes de la Confédération, qui était motivée par une sensibilité esthétique moderne et un désir d'élargir l'identité de la capitale à un nouveau complexe de bureaux fédéraux en milieu suburbain. L'approche en matière de conservation du patrimoine s'appuie sur l'information et l'orientation de l'énoncé de valeur patrimoniale du 875, chemin Heron, les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2010) et les Lignes directrices en matière de conservation pour le site du 875, chemin Heron (2019) produites par les Services de conservation du patrimoine de SPAC, ainsi que sur l'information provenant d'études en cours menées par l'équipe de consultation technique sur le bâtiment et le site, pour fournir une orientation concernant les exigences et les options en matière de conservation du patrimoine.

Le résultat final pour le bâtiment de base est une installation entièrement rafraîchie où les interventions ponctuelles apportées au cours des 50 dernières années sont devenues invisibles, et de réhabiliter et de moderniser le bâtiment de manière à tirer parti de l'« ADN » de la conception originale pour créer un environnement de travail convivial pour les 25 prochaines années.



Figure 19. Entrée de l'administration. Source : SCP, E-39.

## 5.0 // CONCEPTION SCHÉMATIQUE

### 5.7 INTERVENTIONS PRÉVUES

Outre les réparations et le remplacement possible des matériaux au complexe du 875, chemin Heron, voici des exemples d'interventions proposées jusqu'ici visant les structures de l'immeuble ou les alentours, qui exigeront de prendre en compte les facteurs relatifs à la conservation du patrimoine :

- 1 Mises à niveau pour l'élimination des obstacles aux entrées, y compris l'extension des voies à surface dure;
- 2 Possibilité d'un espace public au rez-de-chaussée dans le coin sud-est du centre de données  
Verdissement de la surface du toit au-dessus du quai de chargement;
- 3 Ajout d'une entrée et d'un portique de sécurité du côté sud de l'administration centrale;
- 4 Sorties d'urgence supplémentaires pour l'administration centrale, le centre de données et la cafétéria;
- 5 Refonte de l'ensemble du paysage, des approches et des systèmes de circulation du côté est du bâtiment, y compris le fait de laisser en place la forme du cercle de braquage historique pour rappeler l'approche originale du bâtiment;
- 6 Remplacement du vitrage sur la liaison originale entre l'administration centrale et le centre de données;
- 7 Installation de panneaux solaires sur le toit;
- 8 Remplacement de fenêtres.

L'équipe de projet continue d'examiner les options quant à l'étendue des réparations nécessaires aux panneaux en béton préfabriqué et aux pare-soleil de l'administration centrale et du centre de données et effectue des essais sur les finis utilisés sur les éléments en béton coulé exposés.

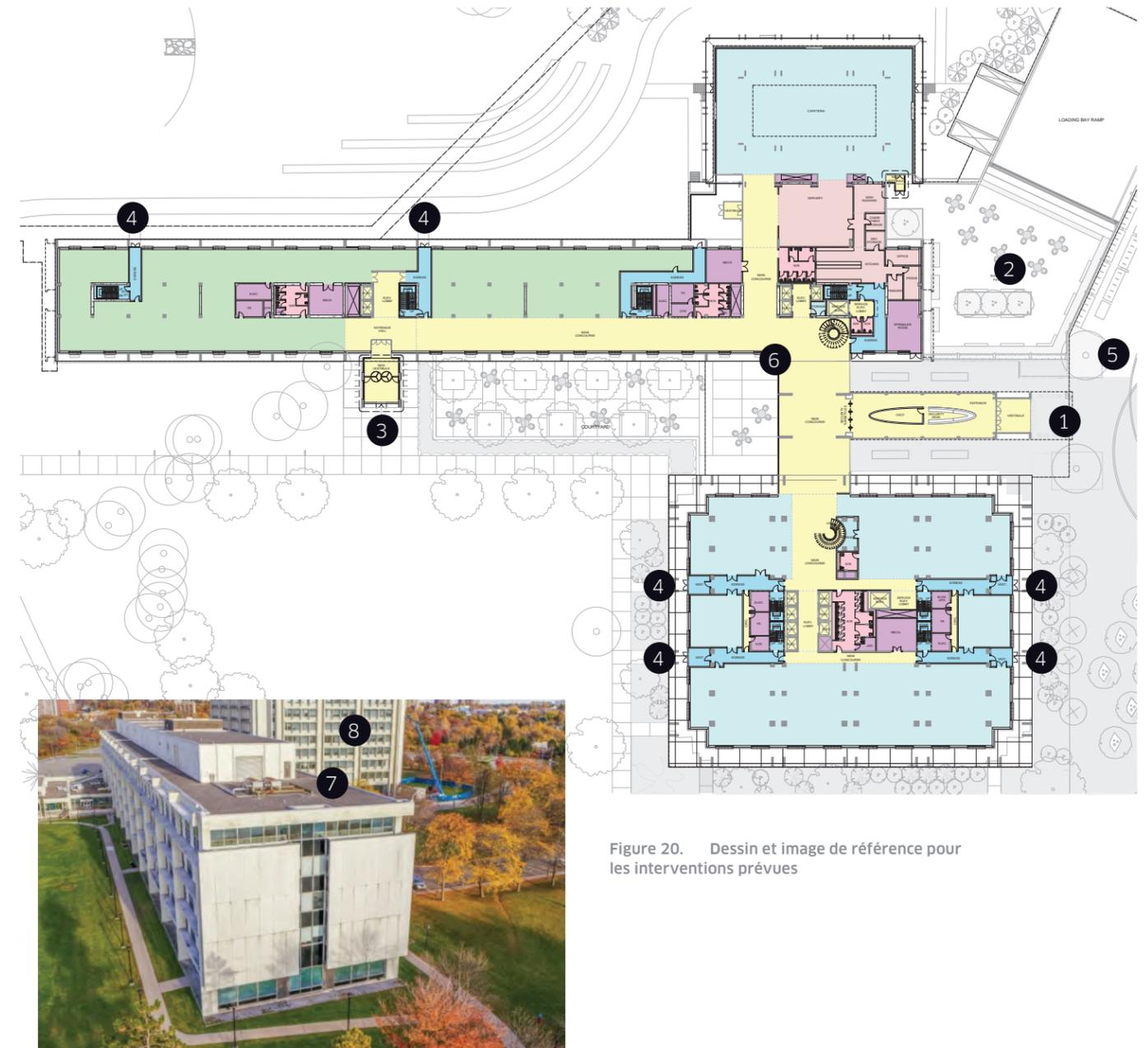


Figure 20. Dessin et image de référence pour les interventions prévues

## 6.0 // CONCLUSION

### 6.1 RÉSUMÉ

La proposition de conception démontrée pour le 875, chemin Heron, décrite dans le présent rapport et appuyée par diverses études et analyses techniques pertinentes, appuie la vision et les objectifs du projet en vue d'aménager un endroit plus durable, plus sain et plus attrayant pour une communauté diversifiée d'employés et d'autres usagers du site, toute l'année.

La conception met en valeur un aménagement paysager durable de haut niveau, appuie les valeurs patrimoniales et autochtones et rehausse son statut de point de repère important sur le complexe des Buttes de la Confédération.

Le présent rapport fournit des conseils pertinents sur la conception du site et les détails de son aménagement paysager en vue de la rédaction du document du devis descriptif (DD) à la prochaine étape du processus du projet.

### 6.2 COORDINATION AVEC LES VOILETS DE CONCEPTION PARALLÈLES

Le rapport est aligné avec une série d'autres rapports d'avant-projet de conception préparés en même temps pour le même site, y compris la conception architecturale, l'aménagement intérieur, la technologie et la sécurité ainsi que la durabilité, dans le cadre de la phase 1 - Activités préalables à l'approvisionnement. Les objectifs de tous s'harmonisent avec les mêmes objectifs plus larges du projet de réhabilitation et de modernisation du site. Ensemble, ils orienteront la prochaine partie du processus de la phase 1, soit l'élaboration du devis descriptif du projet.

### 6.3 HARMONISATION AVEC LES PROJETS PARALLÈLES

Ce projet est réalisé en même temps que d'autres projets sur les propriétés avoisinantes et le complexe élargi, y compris le plan directeur des Buttes de la Confédération, du 719, chemin Heron (Sir Leonard Tilley), l'étude des options pour le site du 1500, avenue Bronson, la modernisation des installations du Centre RA et d'autres projets (figure 16). Les discussions sont partagées avec les différents représentants des équipes de projet afin d'aider à coordonner les possibilités de création d'un réseau de circulation et d'espaces ouverts connecté, à cerner les possibilités de partage des commodités, à coordonner la matérialité, les points de vue, la gestion des eaux pluviales et d'autres aspects. Il sera important de poursuivre les discussions afin d'élargir et d'optimiser les possibilités partagées et d'atténuer les conflits tôt dans le processus.

En outre, la coordination avec les initiatives menées par la Ville a également été entreprise et sera essentielle au processus du projet sur des sujets comme l'alignement des routes et des services publics, le domaine public qui traverse les limites de la propriété et les espaces ouverts et les sentiers partagés, pour ne nommer que ceux-ci.

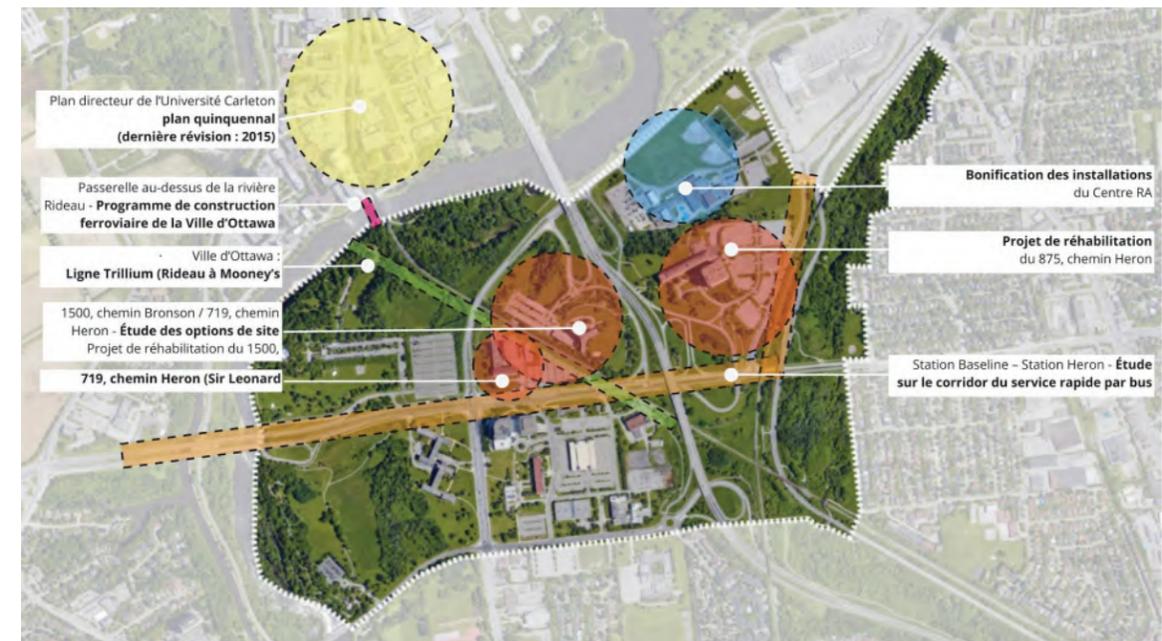
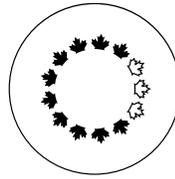


Figure 21. Projets en cours et prévus à proximité du site du projet (Source : Rapport d'intégration du plan directeur des Buttes de la Confédération)

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Le présent document renferme des renseignements confidentiels et privilégiés. Il a été préparé exclusivement à l'usage de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Il est interdit de reproduire ou de redistribuer ce document, en tout ou en partie, à toute autre partie ou à toute autre fin sans l'autorisation écrite de la coentreprise GRC-DIALOG.

**grc architects**  
**+ DIALOG™**



## NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 20 and 21, 2021

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 20 et 21 mai 2021

2021-P245 - Rehabilitation and  
Modernization of the Ottawa Taxation  
Campus and Data Centre (Canada Revenue  
Agency Headquarters) – 875 Heron Road  
Indicative Design (C)

2021-P245 - Réfection et modernisation du  
complexe fiscal d'Ottawa (administration  
centrale de l'Agence du revenu du Canada) –  
Design indicatif du 875, chemin Heron (C)

The committee has not approved these minutes yet.

Le comité n'a pas encore approuvé ce procès-verbal.

Members received a presentation on the Indicative Design for the rehabilitation and modernization of the Ottawa Taxation Campus and Data Centre at 875 Heron Road. They provided the following comments:

Les membres assistent à une présentation sur le Design indicatif dans le cadre de la réfection et de la modernisation du complexe fiscal d'Ottawa au 875, chemin Heron. Ils font les commentaires suivants :

### Principles

- The project's principles and direction were appreciated.
- Sequencing of this development in relation to the Confederation Heights Master Plan is advised.

### Principes

- Les principes et l'orientation du projet sont appréciés.
- Il est conseillé de faire succéder cet aménagement au Plan directeur des Buttes de la Confédération.

### Overall Context

- Future interconnections across the Confederation Heights site and nearby areas such as the new Civic Hospital and Carleton University should be looked at.
- Integration in the fabric of the whole area is important.
- Further intensification and push towards a more mixed-use revitalized complete community should be explored.

### Contexte général

- On devrait considérer les connexions de l'autre côté du site des Buttes de la Confédération et les lieux avoisinants comme le nouvel hôpital Civic et l'université Carleton.
- Il est important que l'intégration se fasse dans le tissu urbain de tout le voisinage.
- On devrait envisager plus d'intensification et faire tous les efforts pour tendre vers un quartier revitalisé, complet, à usage mixte.

2021-P245 - Rehabilitation and  
Modernization of the Ottawa Taxation  
Campus and Data Centre (Canada Revenue  
Agency Headquarters) – 875 Heron Road  
Indicative Design (C)

The committee has not approved these minutes yet.

- The views to the site carry the potential to introduce visitors to the national capital.

#### Pedestrian Access

- The access by car is preeminent, and parking, ramps, and roads seem to be prioritized.
- Pedestrian access to the site is problematic and should be carefully addressed with consideration for legibility, universal accessibility, access to public transit, winter maintenance and security.

#### Parking and Circulation

- The roundabout and plaza at the entrance needs further study. It is large and potentially not appropriate for this type of building and does not align with the existing road.
- The north-south circulation only serves the parking on one side, which should be resolved.
- The parking ratio for employees should be reduced compared to the visitor parking in order to reduce paved surfaces.
- Drainage and runoff should be managed in order to reduce pressure on municipal infrastructure, through a rain garden if possible.
- Pavements should be lighter with more aggregates in order to reduce the heat island effect.

#### Landscape

- There were some concerns with the conservation of the current landscape language (campus in the landscape). Exploration of other landscaping options

2021-P245 - Réfection et modernisation du  
complexe fiscal d'Ottawa (administration  
centrale de l'Agence du revenu du Canada) –  
Design indicatif du 875, chemin Heron (C)

Le comité n'a pas encore approuvé ce procès-verbal.

- Les vues vers le site ont le potentiel de présenter la capitale nationale aux visiteurs.

#### Accès des piétons

- L'accès en auto est prédominant, et il semble que le stationnement, les rampes d'accès et les routes aient la priorité.
- L'accès piétonnier au site est problématique et devrait être traité avec soin en tenant compte de la lisibilité, de l'accessibilité universelle, de l'accès aux transports en commun, de l'entretien hivernal et de la sécurité.

#### Stationnement

- Le rond-point et la place à l'entrée nécessitent une étude plus approfondie. Ils sont trop spacieux, et potentiellement peu appropriés pour ce type de bâtiment. Ils ne sont pas en phase avec la route actuelle.
- La circulation nord-sud ne dessert le stationnement que d'un côté, ce qui devrait être résolu.
- Le ratio de places de stationnement pour les employés devrait être réduit par rapport à celui des visiteurs pour réduire les surfaces minérales.
- Drainage et ruissellement devraient être gérés pour réduire la pression sur le système pluvial de la ville, si possible par un jardin pluvial.
- Les revêtements devraient être plus clairs, avec plus d'agrégats, pour réduire l'impact des îlots de chaleur.

#### Aménagement paysager

- Des inquiétudes sont exprimées par rapport à la conservation de langage actuel de l'aménagement paysager (campus dans le paysage). D'autres options d'aménagement

2021-P245 - Rehabilitation and Modernization of the Ottawa Taxation Campus and Data Centre (Canada Revenue Agency Headquarters) – 875 Heron Road Indicative Design (C)

2021-P245 - Réfection et modernisation du complexe fiscal d'Ottawa (administration centrale de l'Agence du revenu du Canada) – Design indicatif du 875, chemin Heron (C)

The committee has not approved these minutes yet.

Le comité n'a pas encore approuvé ce procès-verbal.

such as Downsview Park in Toronto could be considered.

paysager pourrait être envisagées, telle que celle du parc Downsview à Toronto.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

CAROLINE BIED